la Renaissance du Loir&Cher

RL&C

3 784064 501709

30 OCTOBRE 2026 - N° 3327 - 1,70 € - LAB2, 5 rue R. Garros, 41000 BLOIS - 02 54 78 12 44 - larenaissanceduloiretcher.fr

Les métiers de l'ombre

Légiste pour prendre soin des vivants

>> lire en page 3



Méryl SERTHELON



DOSSIER SPÉCIAL SENIORS
Cette semaine en pages centrales !

RL&C

Vendômois

Une étape décisive pour le pôle santé

>> lire en page 2

RL&C

Un site, une histoire

La forêt de Bruadan en Sologne

>> lire en page 16



BILLET

MATÉRIALISME SANS ISSUE

Le chaos largement provoqué dans le pays depuis deux semaines est facile à décrire et pas très compliqué à analyser. On pourrait en effet dire en toute simplicité qu'il s'agit du résultat inéluctable d'une bonne giclée d'essence jetée sur un feu tout préparé, prêt à s'embraser à la moindre étincelle. Dans un pays qui décline vite, profondément fracturé entre une (petite) classe supérieure privilégiée et un (nombreux) prolétariat « new look » pris à la gorge, le tout sous le regard d'un État aussi obèse qu'impuissant, les moutons deviennent enragés.

Manipulés par tous les cyniques déterminés à se servir de la misère du monde pour s'emparer du pouvoir et en jouir sans vergogne, les citoyens furieux et leurs enfants sans avenir se lèvent pour crier leur désarroi. Mais, comme il se doit selon les règles immuables d'une triste fatalité, les professionnels de l'émeute les bousculent et prennent la rue d'assaut. Pour peu que, paralysées par la peur d'une bavure et culpabilisées à l'avance de faire tout simplement leur métier, les forces de l'ordre demandent la permission d'intervenir et la Justice s'applique à modérer sa réponse, le résultat est prévisible.

On peut lister jusqu'à plus soif les causes d'une telle situation puis en arriver à dénoncer pêle-mêle la crise de régime, la crise des familles, la crise économique et sociale, voire même la crise de civilisation… Beaucoup de commentateurs ne s'en privent pas, de tous les côtés de l'échiquier politique : ici on dénoncera les « racailles » immigrées sûres de l'impunité, là le capitalisme financier débridé, ici encore l'extrême-droite fasciste et nazie, là aussi l'ultragauche antidémocratique, bref on ne manquera jamais d'analyses péremptoires.

Tout cela n'est pas faux et l'on peut ajouter les ingérences probables venant de nos meilleurs ennemis les Russes de Poutine et les Iraniens de Khamenei : attendons un peu et il y a fort à parier que paraîtront dans la presse, allant dans ce sens, des informations émanant des services secrets. Quand un pays est affaibli, il excite l'envie des prédateurs, auxquels il faudrait peut-être ajouter aujourd'hui, pour notre plus grand malheur, sinon le prévisible dictateur chinois, certainement le satrape de Washington passé maître dans le pourrissement des esprits, l'enrichissement personnel scandaleux et la trahison éhontée.

Mais au-delà de tout, c'est le matérialisme comme seul et indépassable horizon qui est responsable. Quand les êtres humains n'ont plus comme idéal qu'une vie terrestre ridiculement courte, ils ne peuvent développer comme ambition que la poursuite acharnée des biens matériels, de la jouissance immédiate, de l'individualisme forcené car indispensable à ce qu'ils appelleront le bonheur. Aujourd'hui, en occident, la vanité, la vacuité d'un tel destin explose littéralement à la figure des jeunes d'abord, eux qui ont encore la faculté de rêver, d'espérer. Les 80.000 d'entre eux qui ont acclamé Léon XIV au Stade de France on fait passer le message : c'est une goutte d'eau dans l'océan mais les prémices peut-être d'un vrai sursaut. Espérons-le en tout cas.

En attendant, « Vanitas vanitatum, omnia vanitas », telle est la conclusion immémoriale qu'on peut tirer du drame. Et, dans ce sens, faire croire à la mort de Dieu est criminel.

Bernard VALETES

Pôle santé du Vendômois : une étape décisive

L'acquisition du terrain du futur pôle santé du Vendômois est prévue avant la fin de l'année. Porté par l'État et l'ARS, le projet est estimé à 80 millions d'euros.



L'objectif est d'améliorer le parcours de santé des habitants du territoire.

Méryl SERTHELON

Arrivé sur le territoire en 1996 en tant que praticien hospitalier, Laurent Brillard entendait déjà parler d'un site unique à l'époque. Aujourd'hui maire de Vendôme et président de la Communauté d'agglomération Territoires Vendômois, il est heureux de voir le projet prendre forme.

Ces derniers mois, il a même connu des avancées importantes dont sa relocalisation à Villiers-sur-Loir, *« dans la zone économique de l'agglomération. Au départ, le pôle santé devait se construire sur un terrain appartenant à Territoires Vendômois, ce ne sera finalement pas le cas. Le centre hospitalier de Vendôme doit acheter un terrain à l'entreprise GTT d'ici à la fin de l'année »*, précise Victor Huguet, directeur de cabinet.

Mais l'une des plus grosses difficultés reste que tous les acteurs devront se mettre d'accord alors que tous n'ont pas les mêmes besoins, les mêmes patients, les mêmes contraintes ni la même participation financière. Pourtant, le centre hospitalier de Vendôme, la clinique Saint-Cœur ainsi que d'autres acteurs de santé (France Imagerie, MLab et B. Braun Avitum France) ont vocation à se rassembler sur un même site. Quant à l'Hospitalet de Montoire-sur-le-Loir, il a préféré se retirer du projet[1]. *« C'est sa décision, nous n'intervenons pas »*, répond Victor Huguet du côté de la collectivité.

Sécurité financière apportée par l'État

Le 14 octobre, le préfet de Loir-et-Cher, Joseph Zimet, et Anne-Briac Bili, directrice générale de l'Agence régionale de santé (ARS) ont réuni les élus du territoire et les acteurs de santé partenaires du projet pour acter les prochaines étapes de sa réalisation : le lancement d'un appel d'offres pour retenir un maître d'ouvrage délégué qui portera le projet.

En parallèle, le centre hospitalier et la clinique Saint-Cœur doivent poursuivre leur travail autour des conditions immobilières et financières. Car le coût du projet, bien que revu à la baisse, atteint 80 millions d'euros, avec un apport de 31,4 millions d'euros de l'État (Ségur). *« La sécurisation financière du projet n'est plus un sujet. Le projet se fera »*, assure Victor Huguet.

Les prochaines semaines seront donc consacrées au dialogue, *« à la finalisation des éléments financiers et fonctionnels, à la sécurisation du montage juridique et immobilier »*, indiquent le préfet de Loir-et-Cher et la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire dans un communiqué.

MS

1) Contactée par la rédaction, la direction de l'hospitalet n'a pas donné suite.



Le centre hospitalier et la clinique Saint-Coeur sont les deux acteurs majeurs du projet de pôle santé.

Méryl SERTHELON



Une réunion a eu lieu le 14 octobre pour acter les prochaines étapes.

Préfecture de Loir-et-Cher

Coup de crayon



Renaissance du Loir&Cher R&C

5 rue Roland Garros – LAB2 – Bureau n°9, 41000 BLOIS

Société nouvelle Courrier français : SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BLOIS 596 520 528.

RÉDACTION · redaction41@larenaissance-41.com - 02 54 78 12 44
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret
Chef d'édition : Méryl Serthelon - **Journaliste :** Laurence Richer.

PUBLICITÉ · m.moreau@larenaissance-41.com - 06 61 65 04 50
Chargée des ventes : Martine Moreau.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

CPPAP : 1127 C 81111 - **ISSN :** 0751-5146 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal

PEFC 10-31-3409



Médecin légiste, elle prend soin des vivants

En 2023, la France comptait 161 médecins légistes en exercice. Parmi eux, le Dr Estelle Bonnot, qui, à 32 ans, est à la tête de l'Unité médico-judiciaire du centre hospitalier de Blois. Elle raconte un quotidien auprès des vivants, bien différent de l'idée qu'on se fait de ce métier.

À chaque série policière son médecin légiste. Mais souvent, le personnage est excentrique, comme s'il fallait être un peu décalé pour exercer ce métier. Dans l'imaginaire collectif, le médecin légiste passe ses journées dans une salle d'autopsie. Le Dr Estelle Bonnot, médecin légiste à l'Institut médico-légal de Tours[1] et responsable de l'Unité médico-judiciaire de Blois (lire ci-contre) depuis son ouverture en janvier 2023, raconte une réalité bien différente.

Originaire de la Meuse, d'un père chauffeur de car et d'une mère professeure des écoles, Estelle n'avait personne de son entourage dans le milieu médical. « *J'étais bonne élève, mes parents m'ont poussée à faire des études. J'ai toujours eu envie de faire un métier utile pour les gens mais je ne savais pas quoi faire exactement* », se souvient Estelle. La jeune femme s'est donc orientée vers des études de médecine à Nancy. C'est là qu'elle a découvert les cours de médecine légale. « *C'était très intéressant, varié. J'ai compris qu'on travaillait beaucoup avec les vivants, sur la description des lésions.* »



À 32 ans, le Dr Estelle Bonnot est à la tête de l'Unité médico-judiciaire.

Méryl SERTHELON

Une intuition dès les cours à la fac

Mais il a fallu attendre la fin de la 6e année et les Épreuves classantes nationales (ndlr. Épreuves dématérialisées nationales depuis 2022) pour éprouver l'intuition d'Estelle lors d'un premier stage en médecine légale. Pendant 6 semaines à l'Institut médico-légal de Nancy, elle a découvert les consultations de victimologie et les autopsies mais surtout « *la richesse* » de cette spécialité qui « *n'est pas du sensationnaliste comme on peut le voir dans les séries* ». Dès cette première expérience, Estelle a senti « *qu'il se passait quelque chose* ». Elle explique : « *On voit des personnes de tous âges, des enfants aux personnes âgées. Les histoires sont différentes, les journées ne se ressemblent pas, même si le motif de consultation peut être le même. J'ai aussi aimé le lien avec la Justice et les forces de l'ordre.* » Et puis cela réunissait plusieurs spécialités qu'Estelle affectionne, dont la chirurgie et la psychiatrie. « *La médecine légale, c'est un peu de tout ça.* »

En 2018, à l'heure de choisir sa spécialité[2] pour effectuer son internat, Estelle a rejoint le centre hospitalier universitaire d'Angers pour 4 ans. De nature curieuse, avide de découvrir d'autres services « *pour voir comment on travaille ailleurs* », elle a effectué un stage à l'Institut médico-légal de Tours fin 2020 début 2021. Le projet de l'Unité médico-judiciaire de Blois commençait à prendre forme mais Estelle était loin d'imaginer qu'elle participerait à sa concrétisation.

Riche et dur à la fois

Son internat et son apprentissage ont été marqués par des étapes. La première autopsie en est une. « *Je m'en souviens encore très bien, j'ai été troublée. Sur le moment, ce qui m'a surtout questionnée, c'est que je ne comprenais pas pourquoi l'autopsie était nécessaire. J'ai compris après.* »

Une autopsie est toujours préparée. « *On sait ce qui nous attend, je pense que ça aide à se protéger. Et puis, on n'est pas spectateur. On sait ce qu'on cherche. On est là pour trouver des preuves et la vérité. Il y a une certaine pression pour ne pas passer à côté de quelque chose. On se doit d'être exhaustif pour apporter des réponses à la Justice. Chaque jour, je suis motivée par le fait d'apporter quelque chose à la Justice et aux victimes.* »

Faire face à la souffrance et aux violences

D'ailleurs, le Dr Bonnot trouve plus difficile d'être confrontées aux victimes vivantes, celles qu'elle rencontre à l'Unité médico-judiciaire de Blois (UMJ) qui a ouvert ses portes au centre hospitalier en janvier 2023. Du lundi au vendredi, les actes médicaux y sont réalisés quasi exclusivement sur réquisition judiciaire, « *c'est-à-dire sur demande des autorités* », précise la responsable, le Dr Estelle Bonnot. La médecin légiste y reçoit des victimes de violence pour examen ainsi que des auteurs présumés afin de vérifier si la garde à vue est compatible avec leur état de santé. « *L'objectif est de voir les victimes dans le temps de la garde à vue, soit vingt-quatre à quarante-huit heures. Le plus vite possible est le mieux, on sait qu'il faut voir les victimes de violences sexuelles dans les cinq jours ou celles de blessures assez importantes rapidement, avant qu'elles ne disparaissent* », explique-t-elle. « *On est face à leur souffrance, on leur fait reparler des violences. Évidemment, on ne peut pas rester indifférent, des personnes m'ont marquée, des histoires touchent plus que d'autres mais globalement j'arrive à faire la part des choses. Il faut être capable de ne pas ramener tout ça à la maison.* »

Il arrive que des victimes se présentent spontanément dans le service. Malheureusement, la réquisition judiciaire est obligatoire pour donner lieu à un examen. « *Dans ce cas, on incite les victimes à porter plainte. On les oriente vers les urgences ou un médecin généraliste selon les cas. Il existe aussi l'unité Malala*[3] », indique Estelle Bonnot.

La levée de corps à domicile aussi est un moment délicat « *parce qu'on entre dans l'intimité des personnes. On voit les cadres et les photos au mur. Quand on fait une autopsie, on est un peu protégé finalement, on n'est jamais en contact avec la famille.* » Dans le cadre d'investigations criminelles, la présence du médecin légiste est nécessaire. « *On intervient après la police scientifique qui a figé la scène de crime par les photos. Hors réanimation si nécessaire, on est les seuls à avoir le droit de toucher le corps. On fait un examen, le premier bilan des lésions et on évalue le délai post-mortem* », détaille la médecin légiste.

Le regard des autres

Ce quotidien, il n'est pas toujours facile de l'aborder avec son entourage. « *Quand j'ai fait mon choix, à la fin de la 6e année de médecine, je me souviens avoir demandé à mes parents s'ils le diraient autour d'eux.* »

Encore aujourd'hui, « *soit les gens ont un vif intérêt, soit on me répond qu'il en faut* », s'amuse Estelle qui aime expliquer son métier à condition d'en avoir le temps. « *Je dis que je suis légiste quand j'ai la possibilité de l'expliquer. L'idée que le légiste est le médecin des morts est encore très ancrée. C'est important d'expliquer que ce n'est pas du tout le cas, que je passe 90 % de mon temps avec les vivants. Si j'en parle, je tiens à ce qu'à l'issue de la conversation, la personne en face ne se dise pas que le légiste est le médecin des morts.* »

À 32 ans, la jeune médecin est fière d'avoir relevé le défi de création de l'UMJ de Blois : constituer une équipe, avoir un rôle de management, introduire la médecine légale sur le territoire, « *ça me faisait un peu peur au départ. Mais la professeure Saint-Martin*[4] *a cru en moi, elle m'a beaucoup accompagnée.* »

C'est elle qui l'a aussi incitée à devenir experte auprès de la Cour d'appel d'Orléans il y a un an. « *Une expérience très intéressante mais à laquelle j'ai peu de temps à consacrer. On est peu sur le territoire.* »

Un rythme intense et sans réelle déconnexion dans lequel Estelle se sent épanouie et sereine. « *Tout me plaît, les actes techniques, le relationnel. C'est varié. Je tenais à garder une journée par semaine à l'IML de Tours, et donc les autopsies, parce que je veux pratiquer la médecine légale dans son entièreté. Cela me permet aussi de faire partie d'une équipe.* »

Confrontée au plus mauvais mais aussi au plus beau, Estelle aurait pu perdre foi en l'humanité alors que son rêve d'étudiante était d'aider les autres. Mais elle a choisi de voir ce qui évolue dans le bon sens. « *On voit plus de victimes et ça ne veut pas forcément dire qu'il y a plus de violences. Je vois que la prise en charge est meilleure, que l'accompagnement est mieux.* »

Méryl SERTHELON

Une activité croissante au sein de l'Unité médico-judiciaire

En 2025, 1.500 actes ont été réalisés à l'UMJ de Blois. 1.265 concernaient l'examen des victimes et moins de cinq l'examen cutané de personnes décédées. « *C'est plus d'actes que les années précédentes. On voit plus de victimes* », résume le Dr Bonnot. Avant la création de l'Unité, les victimes étaient reçues par les urgentistes, les généralistes, les gynécologues. Des professionnels qui continuent d'intervenir, notamment le week-end lorsque l'UMJ est fermée. Mais le Dr Bonnot se réjouit de constater que petit à petit l'UMJ « *s'intègre au territoire. Le but c'est que les victimes passent par ici même si on sait qu'on est loin géographiquement de certains habitants. Le procureur de la République, Stéphane Javet, a fait beaucoup dans ce sens* », souligne-t-elle.

Estelle Bonnot explique qu'un passage à l'UMJ peut tout changer pour les victimes. Déjà parce que la « *description des retentissements psychologiques et physiques* » est au cœur du métier de médecin légiste. Ce dernier est le seul à pouvoir établir un certificat médico-légal, constituant une preuve dans les procédures judiciaires.

Dans des cas extrêmement rares, la médecin légiste peut être amenée à réaliser des certificats médicaux de non-excision. Une procédure de l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides), hors réquisition, qui consiste à vérifier si des mineures ont subi des mutilations sexuelles.

Le Dr Bonnot passe une journée par semaine à l'Institut médico-légal de Tours. Un projet de recrutement d'un second médecin légiste à l'UMJ de Blois est en cours pour l'année 2027.

MS

1) C'est le seul Institut médico-légal de la région Centre-Val de Loire. L'ensemble des autopsies y sont réalisées. Les médecins interviennent dans les départements du Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, du Loiret et du Cher.

2) La médecine légale est une spécialité depuis 2017.

3) Située au 2e étage de l'hôpital de Blois, l'unité Malala a été inaugurée fin 2024. Elle accompagne les femmes victimes. Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30, accueil sur rendez-vous (confidentiels) du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Infos au 02.54.55.61.65 ou à equipemalala@ch-blois.fr

4) Pauline Saint-Martin est cheffe de l'Institut médico-légal du CHRU de Tours et professeure à la faculté de médecine. Elle est également présidente de la Société française de médecine légale et expertises médicales depuis décembre 2024.

« Les cris sont déjà de la violence »

Jessica Guerrero est thérapeute de couple en région parisienne depuis cinq ans. Plongée au cœur de leur intimité, elle est parfois confrontée à des récits de violence. Pour elle, il ne faut banaliser aucun fait et apprendre à gérer l'expression de ses émotions.

Jessica Guerrero est thérapeute de couple en région parisienne, à Saint-Prix, depuis cinq ans. Au fil de ses années d'activité, elle n'a pas observé une augmentation de faits de violence exprimés au cours des séances. Un sujet évidemment difficile à aborder et qui s'invite *« après de nombreuses séances »*. Et même une fois qu'il est sur la table, les protagonistes ont tendance à ne pas parler tout de suite de l'intensité ou de la gravité des faits. Ce qu'elle constate en revanche, elle qui reçoit les couples ensemble dans la majorité des cas, c'est une minimisation de la part de la victime et une plus grande justesse de la part de l'auteur. Les femmes (NDLR : Jessica Guerrero n'a jamais eu de cas d'hommes victimes de violence) *« me disent que c'est arrivé une fois, qu'il a un peu poussé »*. Alors qu'à leurs côtés, leur conjoint se confie. *« Ils ont des mots plus justes sur ce qu'il s'est passé que la victime. Pour cela, j'instaure un climat de confiance. Je ne suis pas là pour les juger mais pour les aider tous les deux. Et ce malgré des addictions, des violences, de l'adultère, etc. »*

Des facteurs aggravants

Des pathologies souvent en jeu dans des situations de violence mais elles ne sont pas les seules. Jessica Guerrero voit deux terrains chez les auteurs : les addictions à la drogue et à l'alcool et les pathologies psychiques comme la bipolarité ou la schizophrénie. Dans d'autres cas, ce sont des traumatismes de l'enfance et un schéma familial qui se répète mais *« ce n'est pas systématique »*. La thérapeute rappelle qu'elle n'est pas là pour déceler la maladie. *« Je suis formée à des techniques de communication, de communication non-violente pour travailler sur l'écoute, le pardon par exemple mais ce n'est pas un diplôme. »* C'est pourquoi elle n'hésite pas à renvoyer ses clients vers des psychologues et des psychiatres. Dans les cas de violences, c'est même une condition à la poursuite des séances. *« Je fais en sorte qu'ils repartent apaisés et avec des clés mais les techniques ne suffisent pas. Elles sont un peu comme un pansement qui fonctionne à l'instant T mais elles ne règlent pas le problème. C'est quelque chose de rapide à mettre en place, qui sécurise en attendant que le travail avec le psychologue ou le psychiatre porte ses fruits. »* Bien sûr, Jessica Guerrero n'a aucun moyen de savoir si un suivi médical a été réellement effectué mais *« on en parle, je leur fais confiance. Et je vois l'évolution »*.



Ressentir et exprimer des émotions sont deux choses différentes selon la thérapeute.

Magnific

Une fois, la thérapeute a été confrontée à une femme en danger. *« Par peur, elle n'est jamais revenue. Son mari la suivait jusqu'au cabinet. Il lui imposait de ne pas travailler, souvent il y a une dépendance financière qui se crée. Je lui ai donné les numéros d'urgence, ceux des associations de défense des femmes victimes de violence et je leur ai signalé la personne. C'était un cas extrême. »*

Récemment aussi, Jessica a demandé à une femme de se mettre en sécurité avec ses enfants face aux violences de son mari. *« Je lui ai dit de quitter le domicile et d'enclencher les aides et l'accompagnement des associations. Elle l'a fait. »* La présence d'enfants au sein du foyer aide parfois à la prise de conscience de l'auteur des violences. *« J'ai le même discours que le couple ait des enfants ou non mais il n'a pas le même impact. »*

Apprendre à gérer ses émotions

À l'origine des violences, *« de la frustration et des difficultés à gérer sa colère et ses émotions »*. Selon Jessica, toute forme de violence est grave, *« il n'y a pas d'échelle. Il faut mesurer l'importance de chaque fait, car toute violence peut mener à la mort. »*

Des réactions disproportionnées par rapport à un événement sont des signes d'alerte. *« Taper, casser, crier, insulter n'est pas autorisé, les cris sont de la violence, ils ont un impact sur le cerveau. Ce sont déjà des limites à ne pas dépasser. »* Pour elle, dans un couple, dès qu'une personne a du mal à maîtriser ses réactions, il faut consulter. *« Il n'y a pas d'excuse, pas de « oui mais c'est elle qui m'a mis en colère ». Il y a une différence entre ce qui va générer de la colère et être capable de la gérer. On n'est pas responsable de notre ressenti, et c'est plutôt positif de ressentir de la colère, mais on est responsable de l'expression de ce ressenti, de ce que nous décidons d'en faire »*, explique la thérapeute.

Quelle que soit la raison, *« si on ne sait pas se contrôler, il faut apprendre à le faire »*, insiste-t-elle. Se promener, colorier, faire du sport, sont tant d'astuces qui peuvent aider puisque ces activités favorisent la sécrétion des hormones du bien-être.

La thérapie de couple est *« une porte d'entrée plus douce pour les victimes. Elles ont du mal à contacter les associations car elles ont l'impression que la séparation est inévitable et ce n'est pas toujours ce qu'elles veulent. Elles sont aussi seules face aux membres d'associations ou au psychologue alors qu'ils viennent à deux en thérapie. »*

Et Jessica a aussi observé des comportements évoluer dans le bon sens sans pour autant pouvoir prévoir qu'il n'y aura plus jamais de faits de violence.

Méryl SERTHELON

Hors-série
RENAISSANCES

Val de Loire mystérieux, peuplé de secrets et d'histoires...

USSÉ
Le château de la Belle au Bois dormant

LOCHES
La forêt des légendes

DE CHINON À ORLÉANS
Jeanne d'Arc, quand l'Histoire devient légende

BLOIS
Des dragons arrivés comme par magie

SOLOGNE ET BERRY
Sorcières et jeteurs de sort



RETROUVEZ-LE PRÈS DE CHEZ VOUS

Rendez-vous sur notre site internet :
larenaissanceduloiretcher.fr

Renaissance du Loir & Cher
La Renaissance Lochoise

La Fnaca doit poursuivre son travail de mémoire auprès des jeunes générations

Le 49e congrès de la Fnaca 41 s'est tenu à Vineuil le 22 octobre. L'occasion de rappeler ses missions et de présenter le nouveau bureau fraîchement élu.

105 adhérents ont assisté au 49e congrès départemental de la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) qui s'est tenu le 22 octobre au Centre de formation d'incendie et de secours à Vineuil. Ils ont ensuite été rejoints par leurs épouses pour partager un déjeuner au 23 Brasserie de Sologne.

C'est Marcel Callu, le nouveau président départemental fraîchement élu en septembre, qui a animé la matinée où les différents intervenants ont rappelé l'histoire de cette association née en 1958 sous le nom de Fédération nationale des anciens d'Algérie (FNAA) et ses missions qui sont essentielles pour ceux qui ont participé aux combats et leurs veuves.

Le devoir de mémoire

Le général Jean-Marie Beyer, délégué départemental du Souvenir français, a aussi dit combien les actions engagées par la Fnaca contribuent au devoir de mémoire et *« témoignent de leur fidélité à celles et ceux qui ont servi notre pays et qui pour certains ne sont plus parmi nous. Chers amis de la Fnaca, votre engagement compte pour ceux avec qui vous avez partagé une période difficile de votre vie, pour les familles que vous avez accompagnées dans la douleur, pour nos communes et pour notre pays. »*

« Nous avons le devoir de ne pas oublier les hommes qui ne sont jamais revenus, les familles qui ont attendu, espéré et parfois pleuré. Ne pas oublier les sacrifices de toute une génération. Derrière chaque tombe, derrière chaque nom gravé dans la pierre, il y a une histoire, un village, une famille, une vie qui mérite notre respect » et une page de l'histoire de France qui ne doit pas être oubliée. *« Faisons en sorte que leur mémoire demeure et que personne ne soit oublié »* en étant présent *« à chaque cérémonie, à chaque rassemblement »* et en transmettant aux jeunes générations, grâce par exemple aux expositions installées en milieu scolaire par la Fnaca. *« La mémoire n'est véritablement vivante que lorsqu'elle passe d'une génération à l'autre. Nous pouvons faire en sorte que les générations futures en tirent les leçons nécessaires pour préserver la paix. »*



Les membres du nouveau bureau et le délégué national au premier plan.

Laurence RICHER

La défense des droits

Les anciens combattants disparaissent progressivement et espèrent être les derniers. Ce qui signifierait que la France n'est entrée dans aucun autre conflit. Même si Marcel Callu voit l'actualité d'un mauvais œil. La Fnaca 41 compte encore aujourd'hui 1.451 adhérents dont elle défend les droits. Principalement le point de pension militaire d'invalidité (PMI) dont la valeur n'a pas été revalorisée en 2026 et la demi-part fiscale dont bénéficient les anciens combattants et leurs veuves.

L'Onac, l'Office national des anciens combattants, organisme public chargé d'accompagner les anciens combattants et les victimes de guerre, représenté ce jour par sa directrice Aude Valery-Aurus, aide également les personnes en difficulté à régler leurs factures d'énergie, à payer leur loyer, des frais d'obsèques, l'adhésion à leur mutuelle, des frais médicaux ou à réaliser des travaux d'adaptation de leurs logements. En 2025, 286 aides ont été octroyées pour un montant de 159.500 €.

Une école de valeurs

« Le monde combattant n'est pas un souvenir, c'est une école », a déclaré le député Christophe Marion. *« Une école de courage, de fraternité, de sacrifice où l'on apprend qu'on ne recule pas devant l'adversité, qu'on ne lâche jamais son camarade, que la parole donnée se tient. »* Des valeurs dont *« notre époque a plus que jamais besoin »* au regard de ce qu'il s'est passé le 17 octobre.

Le député de la 3e circonscription a également insisté sur l'expérience des anciens combattants et leur capacité à lire ce qui se passe aujourd'hui dans le monde. *« Nous avons aussi besoin de votre vigilance ; vous qui avez le recul de l'histoire. »*

« Nous ne sommes pas en guerre, mais soyons lucides, nous ne sommes plus tout à fait en paix. » C'est par ces mots du député que le 49e congrès de la Fnaca 41 s'est conclu, avant le dépôt de gerbes à la stèle.

Laurence RICHER

Plus de souplesse pour votre budget !

Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel

17,50 € PAR TRIMESTRE

Exclusivement par prélèvement* :
pour un règlement échelonné et automatique

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur larenaissanceduloiretcher.fr

+ Le journal livré chez vous chaque semaine



MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél : .....

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Retournez ce bulletin accompagné de votre **RIB** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :

Groupe Courrier Français - Service Abonnement
La Renaissance du Loir-et-Cher - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE

* Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier LA RENAISSANCE DU LOIR-ET-CHER à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renaissance du Loir&Cher

La région et le département en bref

• **C'est officiel !** le Loir-et-Cher accueillera la 7e étape du Tour de France le 9 juillet 2027. Il s'agira d'un contre-la-montre individuel entre Blois et Chambord. Les coureurs s'élanceront depuis la place de la République à Blois et atteindront l'arrivée dans le cadre exceptionnel du château de Chambord. Le Conseil départemental, la ville de Blois, la commune de Chambord et le Domaine national se mobilisent pour faire de cette étape une grande fête. Le dernier passage du Tour de France à Chambord remonte à 2005, pour le départ de l'étape en direction de Montargis. Pour le président du Conseil départemental, *« c'est une véritable fierté d'accueillir à nouveau un tel événement »*.

• ***Ici, demandez Angela*** **:** première structure de Loir-et-Cher à rejoindre le dispositif *Ici, demandez Angela*, la Caisse primaire d'assurance maladie s'engage dans la lutte contre le harcèlement de rue et les violences sexistes et sexuelles. Ses accueils deviennent ainsi des lieux refuges où toute personne se sentant menacée ou en insécurité peut trouver écoute, protection et assistance. Les premières sollicitations ont déjà eu lieu dans les accueils de la CPAM de Loir-et-Cher, témoignant de l'utilité de ce dispositif, qui se déploie progressivement dans toute la France. Il doit contribuer à renforcer le réseau de lieux sûrs et solidaires, aux côtés des services publics, des commerces, des restaurateurs et des autres acteurs déjà engagés dans cette démarche.

• **Non à l'isolement :** la ville de Blois organise un réveillon solidaire gratuit pour les personnes en situation d'isolement. L'édition 2026 se tiendra le vendredi 18 décembre, de 18h30 à 23h30, au château. L'objectif est d'offrir un moment convivial dans ce lieu décoré pour l'événement. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 13 novembre auprès de l'Espace du projet et de la citoyenneté, place Coty à Blois, ou au 02.54.51.31.00. Des ateliers sont prévus pour réaliser les décorations de Noël, de 14h à 16h30 : le 4 novembre à l'Espace Rosa-Parks ; le 25 novembre à la résidence autonomie Lumière ; le 2 décembre à Loir-et-Cher Logement ; le 9 décembre à la Maison des Provinces ; et le 16 décembre à la Maison de la BD, à Blois.

• **Monoxyde de carbone :** avec le retour du chauffage, le monoxyde de carbone peut provoquer des accidents graves, voire mortels. Adoptons les bons gestes pour éviter les intoxications. En 2025, 44 situations d'intoxication ont été recensées en Centre-Val de Loire, touchant 178 personnes, dont 49 ont été hospitalisées. À l'approche de l'hiver, soyons vigilants face à ce gaz inodore. Les premiers signes qui doivent alerter sont les nausées, les maux de tête ou une fatigue inhabituelle. Rappelons qu'avant chaque hiver, il est obligatoire de faire contrôler ses installations de chauffage et de faire ramoner les conduits de fumée. Enfin, il ne faut pas utiliser de manière prolongée les chauffages d'appoint au gaz ou au pétrole. Aérez le logement au moins dix minutes par jour, même en hiver.

• **Rassemblement :** du 30 octobre au 1er novembre, plus de 1.600 routiers et guides-aînés des Scouts unitaires de France se réunissent dans le Blaisois pour vivre deux grands rendez-vous nationaux : le Rassemblement national routier, qui se tiendra ce vendredi à 16h30 dans le jardin de l'Évêché, à Blois, et les Feux de Toussaint, au château de Montrion, à Cellettes. Ces rendez-vous proposent aux participants des temps forts de réflexion et de prière, dans un esprit de fraternité et de ressourcement spirituel.

• **Quinzaine Gourmande en Loir-et-Cher :** du 31 octobre au 15 novembre, 20 établissements participeront à cette opération en proposant des menus tout compris à des tarifs tout doux. Retrouvez la liste des restaurants et les menus sur https://cuisine-en-loir-et-cher.fr.

• **Dîner solidaire :** l'association Cuisine en Loir-et-Cher organise la deuxième édition de son dîner gastronomique solidaire à l'Orangerie du château de Cheverny, le mercredi 25 novembre à 19h, pour soutenir Les Cahutes de Louise. Cette association propose gratuitement des séjours de répit aux enfants malades et à leurs familles, dans des lieux patrimoniaux, afin de leur permettre de s'accorder quelques jours loin du quotidien de la maladie. L'objectif est d'atteindre 8.000 €, une somme qui représenterait l'équivalent de 16 séjours pour les familles bénéficiaires. Le dîner est proposé au tarif de 75 € par personne. La réservation est obligatoire sur *urlr.me/JhYE7T*.

• **Plus de mobilité :** le Relais Azalys propose pour la première fois un programme d'animations gratuites en novembre et décembre, à Blois. Au programme : des ateliers d'entretien et de réparation de vélo, des cafés pour échanger sur la mobilité durable et des rencontres pour apprendre à se déplacer autrement. Les rendez-vous consacrés au vélo auront lieu les 4, 7, 21 novembre et 2 et 5 décembre. Les Cafés Mobilités aborderont le covoiturage le 14 novembre et le transport à la demande le 12 décembre. Deux ateliers permettront également de préparer ses déplacements à vélo en hiver, le 25 novembre, et de découvrir le fonctionnement du réseau de bus, le 16 décembre. Les animations se déroulent au Relais Azalys. Certaines nécessitent une inscription au 09.693.693.41 ou par courriel à relais.azalys@agglopolys.fr. Le programme complet est disponible sur azalys.agglopolys.fr.

MOB



Rendez-vous le 9 juillet pour un contre-la-montre individuel de 38 km entre Blois et Chambord.

Quand fleurir est un art au Domaine de Chaumont-sur-Loire

Du 31 octobre au 8 novembre, l'art floral sera à nouveau à l'honneur au Domaine de Chaumont-sur-Loire. L'occasion d'admirer le travail des plus grands artistes du végétal.

La huitième édition de l'événement Quand fleurir est un art consacré à l'art floral se tiendra au Domaine de Chaumont-sur-Loire du 31 octobre au 8 novembre. Durant neuf jours, de grands artistes décorateurs du végétal métamorphoseront à nouveau le domaine en présentant leurs plus grandes créations : des installations florales contemporaines, spectaculaires et poétiques à découvrir tout au long du parcours de visite.

Les salles du château se transformeront en espaces de création où les fleurs, les feuillages et les matières végétales dialoguent avec l'architecture et le décor historique.

L'événement s'adresse aussi bien aux passionnés de fleurs et de jardins qu'aux amateurs d'art et de belles compositions. Il ne s'agit pas simplement de présenter des bouquets : les artistes imaginent de véritables mises en scène, parfois spectaculaires, le plus souvent délicates et poétiques, qui invitent à regarder le végétal autrement.

Cette année, le public pourra découvrir les talents de sept créateurs titulaires du titre de Meilleur Ouvrier de France (MOF) qui profitent de cette occasion pour sortir de leurs boutiques : chacun apportant sa propre sensibilité artistique. Benoît Cante, qui joue avec les couleurs et les matières ; Ghislaine Caze, attachée à l'émotion et à l'harmonie chromatique ; Benoît Saint-Amand, qui associe maîtrise technique et créativité ; Charline Pritscaloff, fleuriste à Orléans, habituée de l'événement et reconnue pour son inventivité ; Roxane Maffre, créatrice et formatrice ; Stéphane Chanteloube, particulièrement attentif aux fleurs françaises et de saison et Frédéric Dupré, dont le travail se situe entre construction architecturale et liberté végétale.



Les installations florales contemporaines se fondent dans le décor du château.

Laurence RICHER

Plusieurs univers

Quand fleurir est un art, c'est la rencontre entre deux formes de patrimoine : celui du château, chargé d'histoire, et celui du savoir-faire floral, où la maîtrise du geste se mêle à l'imagination. C'est une visite particulièrement intéressante si vous aimez la photographie, les décors, les fleurs et les créations artistiques. Une visite qui se poursuit dans le parc historique pour profiter des couleurs d'automne, ainsi que dans le parc du Goualoup et au Festival international des jardins qui fermera ses portes le 2 novembre.

L'occasion aussi de découvrir l'exposition *De natura* consacrée à Max Ernst, qui est présentée au Domaine de Chaumont-sur-Loire jusqu'au 28 février 2027. L'exposition, qui comprend une trentaine d'œuvres et marque le cinquantième anniversaire de la mort de l'artiste, s'inscrit dans la quatrième édition du festival Ar(t) chipel, organisé par la Région Centre-Val de Loire et le Centre Pompidou.

Laurence RICHER

Le billet d'entrée du Domaine donne l'accès libre à l'événement de 10h à 18h jusqu'au 2 novembre et de 10h à 17h30 à partir du 2 novembre.





La Renaissance du Loir&Cher



DOSSIER SPÉCIAL

Retraités et bénévoles

Édition 2026



ET SI VOTRE NOUVELLE VIE COMMENÇAIT ICI ?

VILLA DE PLAIN-PIED, T3 DE 78M² AVEC PARKING À 155 000 €[1]

CHAQUE JOUR, PROFITEZ D'UN ENVIRONNEMENT CALME, SÉCURISÉ ET CONVIVIAL, À DEUX PAS DES COMMERCES ET SERVICES DU CENTRE DE BRACIEUX.

115 Rue des Terres de Goland - Bracieux
05 62 47 94 95 • senioriales.com

SENIORIALES patrimoine & services

1. Villa T3 de 78m² avec parking aux Senioriales de Bracieux, disponible au 24/09/2026. • Mentions légales : www.senioriales.com/senioriales/mentions-legales



Danielle, une vie auprès des enfants

Danielle a participé à sa première création d'association au milieu des années 1975 à Villerbon. Maîtresse d'école pendant plus de 30 ans, elle n'a jamais cessé d'être bénévole. À 70 ans aujourd'hui, cette Mavoise n'a rien perdu de son dynamisme et de son implication, notamment auprès des enfants.



À la retraite, Danielle a accompagné les enfants en classe découverte. **© Archives personnelles**



Parmi ses multiples activités, elle est trésorière d'une association sportive de Maves. **© Fitness & Co mavoise**

Danielle Huard a été maîtresse de maternelle pendant plus de trente ans, dont vingt-huit passés à Marchenoir. Cette fille d'agriculteurs avait choisi sa vocation de *« maîtresse ou de gros paysan »* dès son plus jeune âge. Toute sa vie professionnelle, Danielle l'a passée auprès des enfants, notamment *« les plus petits »*, qu'elle n'a pas voulu quitter quand elle a pris sa retraite en 2011. *« Je n'ai pas fait ma rentrée »*, se souvient-elle les larmes aux yeux. À la fois maîtresse et directrice d'école pendant sept ans, Danielle a eu du mal à supporter la double casquette à la fin de sa carrière.

Alors, à 56 ans, la retraite est arrivée au bon moment. *« Je ne m'ennuie jamais. Je n'ai pas particulièrement anticipé. Je me suis dit que ça me laisserait du temps pour faire du sport. »*

Une première association en 1975

Originaire de Villerbon, Danielle a toujours baigné dans le milieu associatif. Au milieu des années 1975, elle crée l'ASCV, l'association sportive et culturelle de Villerbon, avec son cousin. Ensemble, ils ont fédéré une vingtaine de jeunes autour d'animations comme le théâtre ou le tennis de table. *« On avait demandé une salle auprès du conseil municipal. On a dû pousser un peu le maire de l'époque mais la salle de sport c'était notre idée et on a fini par pouvoir s'installer là-bas. Depuis, elle a bien évolué. »*

Danielle s'est ensuite impliquée dans ses clubs de foot, avec l'équipe féminine de Maves, puis avec celle de Blois dans les années 1975-1980. En 2003, elle se retrouve de nouveau membre fondatrice d'une association : Fitness & Co mavoise où elle occupe depuis le poste de trésorière.

Des souvenirs qui resteront

Mais la Mavoise ne s'est jamais vraiment éloignée des écoles et des enfants qu'elle a beaucoup accompagnés en classe découverte. Ceux de Talcy, La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, Saint-Georges-sur-Cher, ou encore La Chaussée-Saint-Victor. La première et la dernière ont été les P'tites randos. Car à contrecœur cette année, Danielle a pris la décision d'arrêter. *« Ce n'est pas que je n'ai plus envie mais j'ai peur de ne pas assurer avec les enfants. J'ai de l'arthrose cervicale, je ne veux pas avoir une crise quand je suis avec eux. Il faut être raisonnable. »* Les sept classes de neige avec les CM2 de Pezou resteront sans doute son meilleur souvenir. *« On avait du temps pour skier, on s'occupait des enfants. J'ai découvert plein de choses, les sorties en raquettes, les chiens de traîneau, la fabrication du reblochon »*, se remémore-t-elle.

Pas sûre que Danielle s'ennuie pour autant. Depuis plus de dix ans, chaque jeudi matin, elle fait la lecture aux enfants de maternelle de l'école de Maves. Une fois par mois le lundi après-midi, elle est à la bibliothèque municipale de Saint-Léonard-en-Beauce pour tenir une permanence. Mais il n'est pas rare qu'elle y *« fasse un saut »* chaque lundi. *« Je vais aussi raconter des histoires à l'Ehpad de Marchenoir un jeudi par mois »*, poursuit-elle. Et dès que l'occasion se présente, elle apprend son texte et participe à des spectacles théâtralisés. *« J'adore raconter des histoires, de préférence sans support ! »*

Toujours prête à bouger, jamais dans son canapé *« sauf pour un match de foot »*, elle prend beaucoup de plaisir à préserver ce contact avec les autres.



Danielle n'a jamais vraiment quitté les enfants. **© Archives personnelles**

présenceverte

VIVEZ SEREIN, NOUS SOMMES LÀ 24H24 ET 7J/7.

DÉCOUVREZ NOS SOLUTIONS À DOMICILE ET NOMADES

Activ'zen

Activ'zen s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle

LIBRE DE VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ



EN OPTION, BÉNÉFICIEZ DE LA DÉTECTION DE CHUTE

Activ'mobil

Activ'mobil s'adresse à tous ceux qui souhaitent être libres de pratiquer une activité à l'extérieur, en tout sécurité

LA LIBERTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ



PRÉSENCE VERTE TOURAINE

C'est...

- Plus de 35 ans d'expérience
- Une présence humaine de proximité
- Un suivi technique et administratif
- Un service disponible 24h/24h et 7 j/7j
- Un conseil social

CONTACTEZ-NOUS !

19, avenue de Vendôme
41000 BLOIS

02 54 44 87 26

pv41@presenceverte.fr

www.presencevertetouraine.fr

AUDILAB, SPÉCIALISTE DE VOTRE AUDITION

Audilab
Vivez comme vous l'entendez



Des experts de l'audition près de chez vous

Tous les membres de l'équipe Audilab du 41 vous accueillent dans leurs centres modernes et chaleureux et vous accompagnent à chaque étape de votre parcours auditif. Passionnés et engagés, ils mettent leur expertise reconnue au service de votre audition, en proposant des bilans auditifs de pointe ainsi qu'un accompagnement personnalisé. Chez Audilab, notre priorité est de vous offrir une prise en charge de qualité, adaptée à vos besoins et à votre mode de vie, afin de vous garantir la meilleure expérience auditive possible.

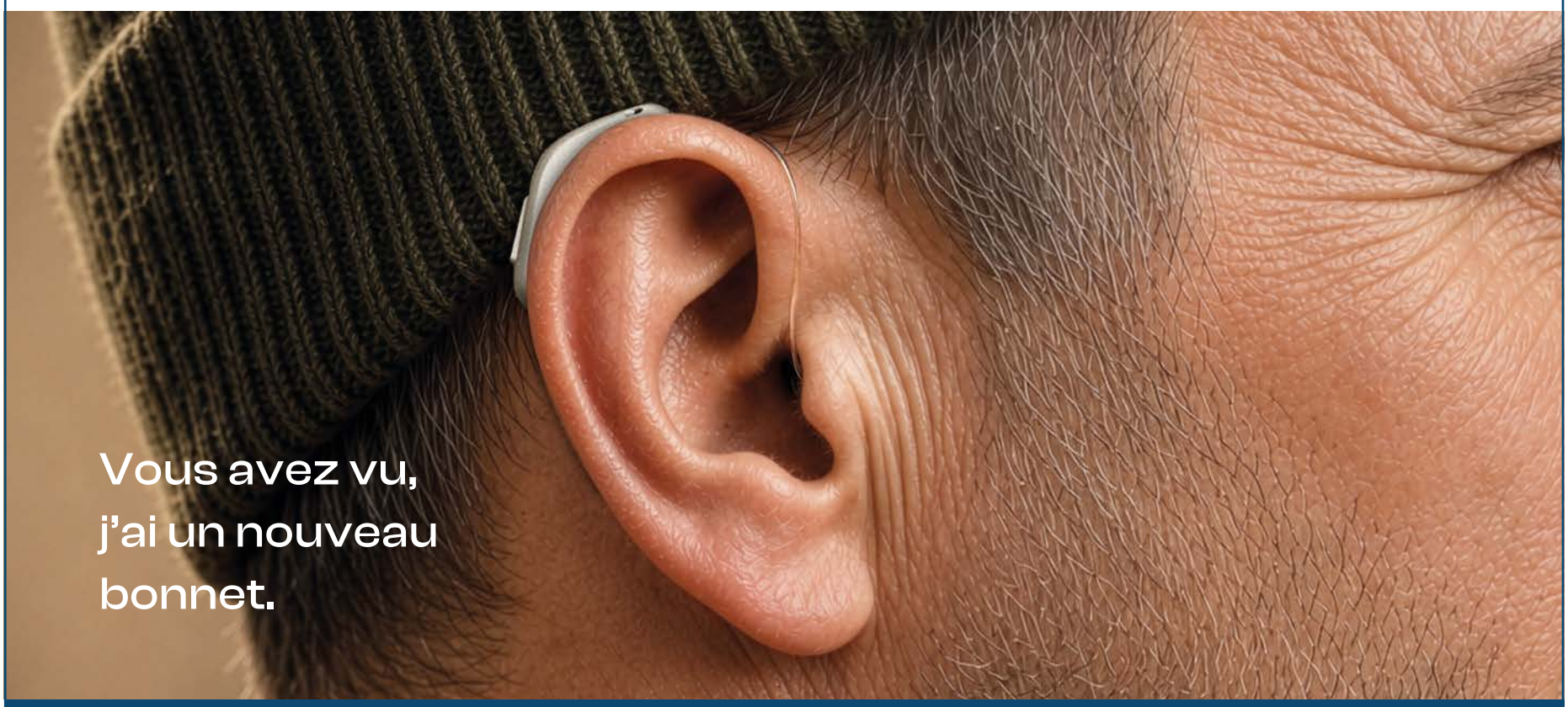
Un accompagnement sur mesure par l'enseigne n°1

Chez Audilab, réseau **élu Meilleure Enseigne 2026 par le magazine Capital**[1], nous vous guidons à chaque étape. Après **un bilan auditif gratuit**[2], notre équipe assure la coordination avec votre médecin. Avec sa prescription médicale, nos audioprothésistes diplômés d'état vous font découvrir les différents modèles d'aides auditives de dernière génération dont **des appareils entièrement remboursés**[3]**. Un essai gratuit de 30 jours**[4] vous permet de tester librement vos aides auditives en conditions réelles.

Des aides auditives à la pointe de la technologie

Dans une conversation, la parole compte. Mais notre cerveau s'appuie aussi sur les sons qui l'entourent pour comprendre une discussion, une situation et s'y repérer. Avec **Oticon Reveal™, nouvelle aide auditive** conçue à partir des dernières avancées BrainHearing (audition centrée sur le cerveau), l'objectif est précisément de préserver cet équilibre entre la voix et son contexte sonore. Grâce à Oticon Reveal™, **profitez d'une meilleure compréhension, d'une écoute optimale et de la liberté d'un appareil rechargeable au quotidien.** Les aides auditives sont aujourd'hui discrètes, confortables et connectées.





UN BILAN AUDITIF[2] ET 30 JOURS D'ESSAI[4] GRATUITS

Audilab
Vivez comme vous l'entendez

BLOIS, LAMOTTE-BEUVRON LA-CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR, MONTOIRE-SUR-LE-LOIR MONTRICHARD, NOYERS-SUR-CHER, ROMORANTIN VENDÔME, VINEUIL

Nos 12 centres auditif du 41 sur **www.audilab.fr**

1. Palmarès réalisé par le magazine Capital, en partenariat avec l'institut d'études Statista, auprès de plus de 15 000 consommateurs. 2. Test non médical. 3. Applicable sur les aides auditives de classe 1 référencées, sous réserve d'une complémentaire santé responsable. Voir les conditions en magasin. 4. Dispositif médical CE, sur prescription médicale. Audilab Val de France, RCS Blois - 441 305 158, SAS 28 880 €, route de Blois, 41100 Vendôme



Fabienne et Christine, amies grâce au bénévolat

C'est en devenant bénévoles au sein de l'association Familles Rurales à La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine que Fabienne et Christine se sont rencontrées et sont devenues amies.

Micheline, Marie-Madeleine, Annie, Marie-Brigitte, Anne, Mireille (lire ci-dessous), Fabienne et Christine ont toutes un point commun. Ces retraitées sont bénévoles au sein de l'association Familles Rurales qui assure l'accueil périscolaire du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Maves, La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, Villexanton et Mulsans.

Chaque jour (sauf le mercredi), un binôme vient prêter main-forte aux salariées sur le temps du goûter et pour aider les enfants à faire leurs devoirs.

Il y a quatre ans, c'est là que se sont rencontrées Fabienne et Christine, le *« binôme du vendredi »* qui a tout de suite sympathisé. Depuis, elles sont devenues amies.

Discuter avec les enfants

Christine a été conductrice de bus scolaire et de lignes régulières à Blois pendant vingt-deux ans. *« J'ai toujours été en contact avec les jeunes. Quand je me suis installée à La Chapelle il y a onze ans, j'ai été sollicitée pour faire partie d'une association. Je travaillais encore mais dès que j'ai pris ma retraite en juillet 2019, j'y suis allée et c'est là qu'on m'a parlé du périscolaire. Une bénévole cherchait à se faire remplacer. Je me suis dit que ça me permettrait de voir du monde. Je ne me voyais pas rester chez moi sans rien faire »*, commence Christine. Par le passé, la Blésoise avait déjà été bénévole aux Fêtes Louis-XII, *« à l'atelier couture et aux spectacles du soir. Je n'ai pas travaillé pendant dix ans pour élever mes enfants. Pendant cette période aussi, j'aidais à l'école pour la bibliothèque, les ateliers forêt et cuisine »*, se souvient-elle.

Au périscolaire depuis cinq ans, elle a aimé retrouver le contact avec les enfants mais aussi avec les salariées. *« On voit du monde et on participe à certaines activités, c'est très sympa. »*

Ne pas rester seule à la maison

À côté d'elle, Fabienne. Originaire de Vineuil, elle a dû quitter le département lorsque le siège social de la société d'horticulture pour laquelle elle travaillait a déménagé en région parisienne. À différents postes, elle y a passé près de trente ans. *« Le bénévolat m'a toujours attirée, j'aurais bien aimé aider des populations à l'étranger mais ça ne s'est pas fait quand je travaillais. »*

À l'heure de la retraite en juillet 2021, elle a souhaité revenir en Loir-et-Cher et retrouver la campagne. *« J'ai eu un coup de cœur pour la maison mais je ne connaissais personne dans le village. »* Hors de question pour Fabienne de rester seule chez elle. *« Je me suis inscrite à un cours de Pilates et c'est là que j'ai rencontré une personne de Familles Rurales qui m'a parlé du manque de bénévoles pour le périscolaire. »*



Les deux Chapelloises partagent plein d'activités. **© Méryl SERTHELON**

Au départ, Fabienne a été un peu déstabilisée. *« J'ai des neveux et nièces mais pas d'enfant et puis pour les devoirs, ce ne sont pas les mêmes méthodes que lorsqu'on a appris. »* Il a seulement fallu prendre ses marques, car aujourd'hui, Fabienne aime beaucoup y aller et croiser les enfants dans le village. *« Ils sont gentils, c'est agréable. »*

Les deux femmes apprécient la liberté que leur laisse cette activité. *« On ne travaille plus, ce n'est pas pour que ce soit contraignant. »*

À 68 et 69 ans, Fabienne et Christine sont bien occupées et ne se quittent plus. Yoga et chant à Marolles, aquagym à Blois, gym douce à Mer… elles se retrouvent plusieurs fois par semaine pour faire des activités. *« Le but, c'est de bouger et de continuer à faire travailler le cerveau »*, ajoute Christine.

Mireille donne comme elle aurait aimé recevoir

Mireille n'a pas eu une vie facile. Mais cela ne l'empêche pas d'être tournée vers les autres, au contraire. Toujours prête à aider, la retraitée s'occupe notamment des enfants à l'accueil périscolaire du RPI Maves-La Chapelle.

« *Mireille, c'est moi qui commence les devoirs ce soir hein !* » Cette phrase, Mireille l'entend presque chaque jeudi quand elle croise les élèves de CE1 de La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine dont la cour d'école est située en face de chez elle.

Chaque jeudi, à partir de 16 h 30, Mireille donne le goûter aux enfants du RPI de Maves La Chapelle à l'accueil périscolaire situé dans le lotissement du Clos. Puis, elle aide les primaires à faire leurs devoirs. *« Ils savent qu'avec moi il faut se tenir correctement. Je leur dis que j'ai une allergie et que j'ai les poils qui se dressent sur les bras sinon. On rigole et on se met au travail »*, raconte-t-elle joyeusement.

Un moment qui *« lui fait du bien »*. Surtout ces dernières semaines pendant lesquelles elle a accompagné un frère en fin de vie à Romorantin.

Une enfance difficile

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Mireille n'a pas eu une vie facile. Née à Bayonne d'une mère atteinte de tuberculose, elle a été placée à l'âge de 8 mois chez une nourrice qui la maltraitait. *« Ma mère ne pouvait pas m'élever alors après cela elle a décidé de me confier à l'assistance publique à Paris. J'ai rejoint une autre nourrice du côté de Pierrefitte-sur-Sauldre. »* De nouveau violentée, elle a été accueillie par une autre famille. *« Ma sœur, qui a dix-huit mois de moins que moi, m'a rejoint. C'était une très grosse ferme. Cela se passait bien mais quand le métayer est décédé on a déménagé à Salbris. »*

Épouse et maman jeune, Mireille a passé toute sa vie professionnelle dans le domaine de la restauration : à Selles-Saint-Denis comme employée, en gérance d'un restaurant à Montluçon puis à Saint-Romain-sur-Cher où elle a tenu un bar hôtel-restaurant avec son mari pendant quatorze ans. Lorsqu'elle divorce en 1989, Mireille est repartie de zéro à Blois où elle a de nouveau acheté un établissement dans le quatier Vienne avant de rejoindre la mairie de Blois et la restauration scolaire pendant quinze ans.

Arrivée à La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine il y a une dizaine d'années, Mireille a pris sa retraite en 2023. Et depuis *« Mère Teresa »* comme elle se surnomme passe son temps à aider les autres : une voisine dans le besoin, au sein de l'ADMR de Mer depuis sept ans où elle écrit des cartes d'anniversaire une fois par mois, auprès de la commune où elle est conseillère municipale et prête régulièrement main-forte ou encore au cyclo club.



Mireille aime passer du temps avec les enfants. **© Méryl SERTHELON**

À bientôt 66 ans, Mireille avoue que les blessures du passé refont surface. *« On a beaucoup manqué et moi, je donne beaucoup. J'aurais aimé qu'on s'occupe de moi comme je m'occupe des enfants. J'ai besoin d'aider et d'être à leur contact. »* De les écouter aussi. *« Ils se sentent bien avec moi, ils me parlent et je sens quand quelque chose ne va pas. »*

En parallèle, Mireille a déposé une demande pour rendre visite aux onze patients de l'unité Alzheimer de la maison de retraite de Mer. Un engagement qui trouve sa source dans son histoire mais aussi dans son tempérament.



Michel Roche, 46 ans à la tête du comité des fêtes

Arrivé dans la région à l'âge de 8 ans, Michel Roche a dédié sa vie aux Romorantinais. D'abord comme élu, puis en tant qu'animateur des spectacles de la Pyramide en prenant la tête du comité des fêtes il y a 46 ans.

Quand Michel Roche parle du comité des fêtes, c'est toute l'histoire de Romorantin-Lanthenay qui se déroule devant vous. Il a vécu toutes ces années au service de ses concitoyens et fête cette année le 46e anniversaire à la tête du comité des fêtes.

Originaire du Nord, né à Fourmies, Michel Roche arrive à l'âge de 8 ans dans la région Centre-Val de Loire pour suivre son père militaire de carrière. Il en a aujourd'hui 89.

Après ses études à l'École nationale de l'assurance, il s'installe comme assureur à Romorantin. Passionné par la vie municipale, il est élu conseiller puis adjoint avec Jacques Thyraud comme maire. Un premier pas au service d'autrui.

« En 1977 ; avec une poignée de copains, nous avons réactivé le comité des fêtes qui était en sommeil depuis vingt ans, puis j'ai été élu président en 1980. À l'époque, la salle de la Pyramide n'existait pas, et nous utilisions la patinoire comme salle de spectacles. Cette salle improvisée pouvait contenir 1.500 spectateurs, deux fois plus que la salle de la Pyramide », raconte-t-il.

Et les spectateurs étaient au rendez-vous avec des têtes d'affiche prestigieuses : Frédéric François, les Grosses Têtes de Bouvard, Goldman, Sardou, Vartan, Téléphone, etc.

Le monde du spectacle

Par son métier d'assureur, Michel était déjà en relation avec le monde du spectacle pour s'être spécialisé dans l'assurance-pluie. Il se vante même d'avoir eu Johnny Hallyday comme client.

Aujourd'hui, le problème, c'est la taille de la Pyramide qui ne peut contenir que 710 spectateurs, et le prix d'un billet n'est pas extensible ; il est donc obligé de jongler avec les cachets des artistes et le prix du billet pour équilibrer le budget de chaque spectacle. *« Grâce à mes relations avec les producteurs de spectacles, je recherche les artistes montants, les jeunes prometteurs qu'il faut repérer avant que leur cachet atteigne des niveaux inaccessibles pour notre petite salle. Chaque spectacle est un pari sur le nombre de billets vendus »*, explique-t-il. À l'écouter, on se demande s'il ne s'est pas trompé de métier, tellement on le sent passionné par la production de spectacles.

Une aide précieuse

Michel Roche n'est pas seul dans cette aventure, il est secondé par une équipe de cinquante-cinq volontaires, essentiellement des femmes, qui participent non seulement aux spectacles du comité des fêtes, mais aussi aux autres événements festifs organisés par la municipalité ou par d'autres associations. On retrouve les bénévoles pour placer les spectateurs dans la Pyramide pour tous les spectacles, les trois ou quatre annuels du comité des fêtes et les sept ou huit organisés par la mairie. Sans compter les festivités du 14 juillet et la fête de la musique organisées par le comité.



Il préside le comité des fêtes depuis 1980. © **Georges BROWN (clp)**

GEORGES BROWN (CLP)







Georges Brown, éternellement jeune

Ancien ingénieur informatique parisien, Georges Brown a fait de la Sologne son terrain de jeu. À 85 ans, il jongle entre son engagement au Rotary, le comité des fêtes et ses activités de correspondant local de presse. Rencontre avec un homme qui a transformé sa retraite en aventure permanente.

Il est connu comme le loup blanc en Sologne. Membre actif du Rotary Romorantin-Sologne, du comité des fêtes de Villefranche-sur-Cher et de l'association Femmes libres et solidaires, Georges Brown est aussi devenu correspondant local de presse pour La Renaissance du Loir-et-Cher après avoir longtemps écrit pour Le Petit Solognot[1].

C'est à Villefranche-sur-Cher qu'il coule des jours paisibles mais bien occupés avec son épouse Christina, elle-même élue et active sur le plan associatif. Le téléphone portable à portée de main, il est prêt à répondre à ceux qui souhaitent réserver un emplacement pour la prochaine brocante du comité des fêtes.

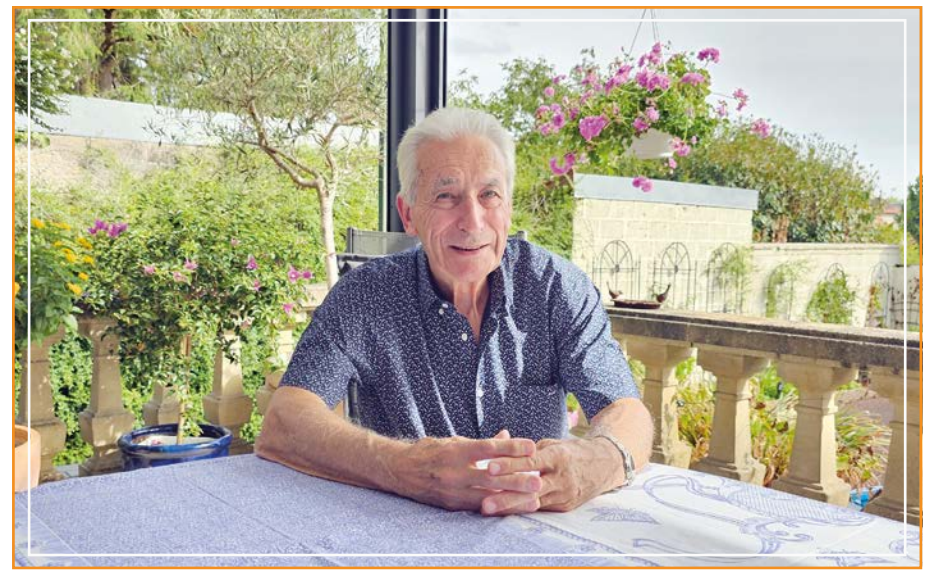
Passionné par l'écriture

Depuis qu'il a pris sa retraite en 2004, après une vie professionnelle très active à Paris, l'ex-ingénieur informatique sillonne la Sologne. D'abord pour Le Petit Solognot pour lequel il a écrit pendant une vingtaine d'années alors qu'il n'était *« pas du tout littéraire »*. C'est *« une rencontre avec Gérard Bardon chez des amis communs »* qui lui a offert cette expérience *« riche en rencontres »*. Georges se souvient notamment des longs échanges avec Jean d'Haussonville, l'ancien directeur du Domaine de Chambord. *« Grâce à lui j'ai pu monter avec la Garde républicaine »*, raconte-t-il avec des étoiles dans les yeux. Il a également couvert l'arrivée des pandas au ZooParc de Beauval en 2012, ainsi que de nombreux évènements politiques qui l'ont *« impressionné »* et *« passionné »*.

L'aventure littéraire l'a même conduit à écrire deux livres : l'un sur le canal du Berry, l'autre sur Chambord pour lequel il a eu *« un vrai coup de foudre »*. Et à rencontrer Laurent Charbonnier pour coécrire avec Émilie Rencien ce récit tiré du film documentaire *Chambord*.

Un engagement au Rotary

En 2010, le Nîmois d'origine a rejoint le Rotary Romorantin-Sologne. C'est là qu'il a *« découvert ce qu'était le bénévolat et de donner de son temps pour les autres »*. Georges s'occupe de la communication : il conçoit les flyers, les affiches, rédige les communiqués de presse et réalise les reportages photo lors des manifestations. Il participe aussi à l'organisation des évènements : la Salamandre rose, le salon du vin, les Journées gastronomiques. *« On a aussi envoyé un container au Chili avec du matériel de pompiers »*, raconte-t-il en confiant que les membres se réunissent *« en moyenne une fois par semaine »*.



Georges Brown, chez lui, à Villefranche-sur-Cher. **© Laurence RICHER**

Le retraité hyperactif soutient également son épouse qui est présidente de deux associations : le comité des fêtes de Villefranche-sur-Cher et Femmes libres et solidaires qu'elle a créée pour récolter des fonds pour soutenir les femmes victimes de harcèlement.

Malgré toutes ces activités, Georges est serein et son regard s'illumine lorsqu'il évoque les prochains évènements. Cet enthousiasme, sa compagne le partage également. Et c'est ensemble qu'ils s'engagent chaque jour au service des autres.

Peut-être est-ce là le secret de cette éternelle jeunesse qui caractérise cet homme toujours souriant, aimable et très élégant qui vient de fêter ses 85 printemps.

[1] *Le journal n'existe plus depuis septembre 2024.*







Isabelle et Laurent partagent leur engagement

Isabelle et Laurent Renaudin se sont installés à Blois il y a cinq ans. Après leur rencontre avec don Théophile Legrand, prêtre de la Communauté Saint-Martin, ils se sont engagés ensemble à l'aumônerie des lycéens.

Installés à Blois depuis cinq ans, Isabelle et Laurent ont eu une vie professionnelle et familiale riche. Mariés depuis trente-neuf ans, ils ont 4 enfants et 5 petits-enfants, bientôt 6.

Comptable de formation, Isabelle a travaillé en agence de voyages et comme adjointe en pastorale dans un établissement catholique de la région parisienne. Pour elle *« le vrai engagement associatif a toujours été au sein d'une paroisse, en fonction de son activité professionnelle et surtout de sa vie de famille nombreuse »*. Jusqu'à sa retraite, elle n'avait jamais pris un *« grand »* engagement bénévole, donnant la priorité à ses enfants et son mari.

Laurent, de son côté, a effectué 80 % de sa vie professionnelle dans les médias et la publicité. Passé à la direction du mécénat à l'Institut Gustave-Roussy (recherche contre le cancer), il est ensuite rentré dans le monde des assurances où il est resté jusqu'à sa retraite en 2022. Laurent a été engagé dans l'Équipe d'animation pastorale (EAP) et rappelle qu'ils ont déjà été engagés ensemble dans une aumônerie de lycée, en région parisienne. Il a également fait du théâtre amateur pendant 25 ans et, avec un groupe d'amis, jouait pour des associations d'enfants malades.



Isabelle et Laurent sont engagés dans l'aumônerie des lycéens de Blois. **© ML (clp)**

Donner du temps et de l'énergie

Aujourd'hui, Laurent est au conseil économique de l'EAP, à la chorale du Chœur Saint-Louis de la cathédrale, délégué du matériel de l'Évêché et du presbytère… *« Bon, voilà, on s'occupe ! »*, lâche-t-il, non sans humour.

Isabelle et Laurent font partie de ces personnes convaincues que *« donner, enrichit »*. Et ce n'est pas la retraite qui leur fait lever le pied. *« On a plus de temps, on est en forme… Nous avons choisi de nous rendre disponibles pour nos enfants et nos petits-enfants ; ça nous semble évident et c'est un vrai bonheur, mais ça nous laisse quand même du temps et de l'énergie. »*

Néanmoins, Isabelle souligne la difficulté de l'engagement : *« Quand on se retrouve sans activité professionnelle, ce qui n'est pas forcément facile au départ, il y a une espèce de vide, alors qu'on peut donner encore, et il faut choisir ce qu'on va faire de ce vide et de ce temps. »*

C'est la rencontre avec don Théophile Legrand, prêtre de la Communauté Saint-Martin qui leur a donné l'opportunité de s'engager dans l'aumônerie des jeunes à Blois.

À l'origine engagés pour trois ans, ils ont décidé de *« rempiler »* un an de plus pour assurer le tuilage avec le prêtre nouvellement arrivé. Avec don Théophile, *« on était vraiment dans le service, on accueillait les jeunes, au nombre de 60 environ, on préparait le repas, on libérait les prêtres des contingences logistiques. Laurent faisait chanter les jeunes pour le temps d'Adoration, mais on n'était pas dans l'animation de topos ou le contenu spirituel, même si on a pu témoigner une ou deux fois sur le mariage. »* Pour Isabelle, c'était *« léger, quelque chose de simple dont on rentrait toujours joyeux »*.

Se nourrir des rencontres

Ils ont également accompagné des retraites de préparation au sacrement de Confirmation. Laurent est aussi allé dans les quartiers nord de Marseille durant une semaine avec une dizaine de jeunes : *« Soutien scolaire, jeux avec les enfants, visites pour les sortir de leur quotidien difficile, temps d'échange avec les mamans, c'est une expérience qui l'a transformé. »*

Cette année, la formule va changer un peu. Tous les quinze jours, ils auront un vrai temps d'échange avec les lycéens. À partir d'un support, ils mèneront la rencontre sur un thème défini.

Isabelle et Laurent se sentent *« nourris spirituellement, enrichis des rencontres avec les jeunes. La société a changé, mais ils ont les mêmes questionnements. Il y a beaucoup d'authenticité, de simplicité et de vérité dans ces moments de partage. »*

Loin d'être une charge ou une corvée, ils y vont toujours avec plaisir. Choisir cet engagement dans le domaine de la Foi, en couple, a été important. *« Je voulais cheminer avec Laurent, pas seule. »* Et réciproquement, « c'était important de partager ça à deux, parce que ça fait grandir notre Foi et notre couple ».

ML (CLP)

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Instagram
@LARENAISSANCEDULOIRETCHER

MÉMORYS
POMPES FUNÈBRES INDÉPENDANTES

Accompagner,
Célébrer,
Se souvenir…
Ensemble.

- Organisation d'obsèques sur mesures
- Chambre funéraire et salons privés
- Salle de cérémonie et de retrouvailles
- Monuments et travaux de marbrerie
- Travaux de cimetière et entretiens
- Fleurs, plaques et ornements premium
- Prévoyance et solutions obsèques

3 agences à votre écoute - 7j/7 et 24h/24

3 bld. de l'industrie BLOIS
3 fbg. Saint Lubin VENDÔME
1 place de la Halle ST LAURENT-NOUAN

24/7 02 54 74 70 00

WWW.MEMORYS.FR



Élisabeth s'enrichit des rencontres

À Blois, Élisabeth fait partie de la soixantaine de bénévoles de l'association Alire Formation, spécialisée dans l'apprentissage du français langue étrangère et les savoirs de base en vue de l'insertion sociale et professionnelle. Elle y rencontre des personnes aux parcours très variés.

L'association Alire Formation de Blois dispose d'un réseau d'une soixantaine de bénévoles. *« Une partie propose du soutien scolaire au sein des établissements de Blois, Vendôme, Romorantin et Mer, une autre accompagne les adultes dans l'apprentissage du français et les savoirs de base dans un objectif d'insertion »*, explique Blandine Dupuy, coordinatrice et responsable du réseau de bénévoles. *« Tout le monde peut aider. Beaucoup craignent de ne pas assurer ou pensent qu'il faut avoir été professeur, avoir appris et maîtriser les langues, mais ce sont de fausses idées très ancrées. On a aussi pas mal de supports à disposition »*, embraye Élisabeth, bénévole ici depuis de nombreuses années.

« Tout le monde peut aider »

À 77 ans, elle ne veut surtout pas servir d'exemple ni être mise en avant. Originaire de Paris, Élisabeth a fait des études d'anglais et d'allemand avant de devenir traductrice en entreprise. Le bénévolat a toujours fait partie de sa vie : en aidant des enfants avec les langues quand elle était étudiante, en faveur de l'alphabétisation ou de l'apprentissage du français langue étrangère (FLE). *« Ce n'est pas du tout un sacrifice pour moi, ça me plaît beaucoup, les relations sont très riches. J'y trouve aussi mon compte. »*

Il faut dire que depuis son arrivée à l'association en 2004, d'abord en tant que salariée, elle a rencontré beaucoup de monde aux histoires de vie très variées, parfois très difficiles aussi. Alors pour elle, il est aussi toujours possible de trouver un peu de temps, *« c'est comme pour aller faire du sport par exemple. On arrive toujours à dégager une heure et ça peut aider une personne ou un enfant »*, souligne-t-elle. Aujourd'hui, elle suit deux personnes, à raison d'une heure et demie par semaine. *« Il ne faut pas se mettre une idée en tête sur la personne mais rentrer dans le projet de l'apprenant pour lui apporter ce dont il a besoin »*, poursuit Élisabeth.

Échanges de savoirs

Depuis 1997, elle fait aussi partie du Réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS) à Blois. *« C'est très intéressant car on sort du schéma un professeur bénévole face à un élève. L'idée, c'est l'échange de savoirs dans tous les domaines. Les personnes arrivent en se sentant nulles et en pensant ne rien savoir, alors que tout le monde a des savoirs et des choses à apprendre. »* Là-bas, Élisabeth a par exemple renoué avec l'arabe qu'elle parlait auparavant. Aujourd'hui, la plupart des demandes concernent l'apprentissage du français. Chaque mardi, elle accompagne un groupe d'une douzaine de personnes.



À 77 ans, Élisabeth apprécie toujours autant rencontrer de nouvelles personnes.
© Méryl SERTHELON

Mais au sein des deux associations, Élisabeth constate les difficultés à recruter de nouveaux bénévoles.



LES SORTIES de la semaine



• **Blois :** samedi 31 octobre à 14h au cinéma Les Lobis, ciné goûter *Shaun le mouton*. Après la séance un goûter sera offert. Venez déguisés !

- mardi 3 novembre à 20h30 au cinéma Les Lobis, projection débat du film *Élève !* en présence de la réalisatrice F. Davisse.

- du 5 au 29 novembre à la Galerie Wilson, exposition artistique de peintures et photos. Antony Thenaisy photographe s'intéresse à la disparition et à la trace, Patricia Cerdan capture l'instant et raconte une histoire. Barbara de Zsitvay, Sylvie Guillot, Elma Sanchez-Le Meur et Isabelle Dias, quatre artistes peintre, nous entraînent dans leur univers personnel. Vernissage jeudi 5 novembre à 18h, galerie ouverte du jeudi au dimanche de 14h à 19h.

- samedi 14 novembre à 15h au conservatoire, concert hommage à Anne-Cerise avec Esther Pereira, Geneviève Emonet, Hélène Obadia, sopranos, Elvis Miath, ténor, Frédéric Sendra et Yves Niquil au piano. Au programme : Poulenc, Lehar, Mozart, Verdi… Participation libre au profit de l'association l'Oiseau Lyre.

- vendredi 14 décembre à 18h à l'espace Rosa-Parks, *Blanche-Neige*, spectacle de marionnettes lyriques d'après le célèbre conte de Grimm, imaginé par Geneviève Emonet. À partir de 3 ans. Tarifs : 10 et 12€. Billetterie sur compagnieloiseaulyre.fr.

• **Châtres-sur-Cher :** samedi 31 octobre à 21h à la Maison du blues, concert de The Beavers. Ouverture à 19h, bar et petite restauration. Réservations et renseignements au 07.66.79.58.58.

• **Couddes :** dimanche 1er novembre, randonnée. Départ de l'étang communal de 7h30 à 9h pour 4 parcours de 6,5, 11, 15,5 et 22 km. Chiens tenus en laisse. Licencié 3,5 €, non licencié 4 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Infos au 07.71.14.19.79.

• **Crouy-sur-Cosson** : samedi 14 novembre de 14h à 17h à la ferme des Grands-Coudrays, sortie *La Nature en automne* accompagnée par Christian Gauberville, animateur bénévole de l'association Des racines et des rêves. Réservation par mail à contact@desracinesetdesreves.org.

• **La Chaussée-Saint-Victor :** du mardi 3 novembre au dimanche 13 décembre, du lundi au vendredi de 9h à 18h à la Résidence l'Écureuil, exposition temporaire : *Promenades imaginaires* par Cathy Cousin. Vernissage le vendredi 6 novembre à 15h30.

• **La Ferté-Beauharnais :** vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 novembre de 10h30 à 19h au château de la Ferté-Beauharnais, exposition-vente de créateurs et artistes. Philippe Dubeau dédicacera son livre *Point d'Orgue*. Tarif 5 € pour l'association Festival autour des Beauharnais. Restauration sur place. L'entrée se situe rue du Prince-Eugène. Infos au 06.02.06.51.10.

• **Romorantin :** jusqu'au 18 novembre à la médiathèque Jacques-Thyraud, exposition des peintures et dessins de Jean-Claude Auger et des livres et estampes de l'Atelier Vincent Auger. Vendredi 6 novembre à 18h, lecture de Fabien Tellier accompagné à la guitare par David Mercier. Tél. 02.54.94.41.86.

• **Saint-Dyé-sur-Loire :** vendredi 6 novembre 19h à la Maison de la Loire du Loir-et-Cher, *Apér'eau - rencontre* sur les microplastiques avec M. Boussfir, enseignant chercheur. Gratuit et ouvert à tous. Inscription obligatoire par mail à contact@desracinesetdesreves.org.

- samedi 14 novembre en matinée à la Maison de la Loire, dans le cadre d'*Un mois, une action* : restauration d'une mare. Gratuit et ouvert à tous. Inscription obligatoire par mail à contact@desracinesetdesreves.org.

• **Saint-Julien-de-Chédon :** samedi 14 novembre à la salle des fêtes, la Gambère propose plusieurs animations. De 15h30 à 18h30, un stage de danses de Roumanie avec Florian Karoubi. Apéritif offert à 19h et repas partagé. De 21h à 23h, un bal folk avec des danses bretonnes animé par le duo Blain-Leyzour (violon-guitare-voix en breton et français), suivi à partir de 23h d'un bal aux sonorités des Balkans et de Roumanie avec le duo Vertygo (clarinettte-saxo soprano-guitare). Tarifs : stage seul, 20 € (15 € pour les adhérents) ; bal seul, 15 € (12 €) ; stage et bal, 30 € (20 €). Informations et réservations : lagambere@gmail.com ou par SMS au 06.37.07.87.47.

• **Salbris :** du mercredi 4 novembre au lundi 23 décembre, du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h à la galerie Maurice-Genevoix de l'office de tourisme de Sologne, exposition des peintures de Jean-Paul Miannay. Vernissage le vendredi 6 novembre à 18h. Infos au 02.54.97.22.27.

• **Vendôme :** mardi 3 novembre à 19h et mercredi 4 à 10h30, au Minotaure, l'Hectare-Territoires vendômois accueille le ciné-concert *Ailleurs* où Les musiques originales de Camille Saglio et Matthieu Dufrene accompagnent, en direct, le film du réalisateur letton Gints Zilbalodis. Tout public, dès 7 ans, durée 1h05, tarifs de 2 à 10 €. Billetterie sur www.lhectare.fr ou par téléphone au 02.54.89.44.00.

• **Villiers-sur-Loir :** samedi 31 octobre à 17h, départ rue du Coudray, devant la cave, pour *La marche des sorcières* avec Juliette Mantrand, clowne et chanteuse, Sophie Raive, comédienne et Léa Decque, musicienne - parcours de 1,5 km. Tarifs : 12 € par adulte, 4 € par enfant de 5 à 18 ans. Gratuit pour les tout-petits lutins de 4 ans et moins. Vin chaud : 2 €. Soupe bio et locale offerte, apportez votre bol. Repli prévu en cas de pluie. Déguisement bienvenu. Réservation en ligne : https://www.helloasso.com/associations/les-fees-de-l-hetre/evenements/31-octobre-villiers-sur-loir-2.

• **Vineuil :** samedi 7 novembre de 15h30 à 18h aux Greniers, place au bar à couture. Venez apprendre à réparer, raccommoder ou personnaliser vos vêtements grâce aux conseils de couturières. Entrée libre. Inscription sur www.agglopolys.fr/3787-customisation-de-vetements.htm.





Ailleurs, les 3 et 4 novembre à Vendôme.

JD LEMARIE

Goldorak, le Kosovo et 220 auteurs au rendez-vous du 43e festival bd BOUM

Du 20 au 22 novembre, le 43e festival bd Boum investit Blois avec 220 auteurs, des expositions gratuites et un robot géant qui affole déjà les réseaux sociaux.

Bruno Genini, directeur de la Maison de la BD, a présenté le foisonnant programme du 43e festival bd BOUM avec une bande-son décapante et contemporaine des premières diffusions en France, du dessin animé japonais *Goldorak*, dont le personnage principal orne les escaliers Denis-Papin depuis quelques jours.

Pour profiter de cette offre généreuse pendant trois jours, mieux vaut avoir le don d'ubiquité. Entre les rencontres avec les auteurs, les expositions, les débats et les animations, il faudra choisir. Mais il y en aura pour tous les goûts et toutes les bourses : une grande partie des propositions est gratuite.

Goldorak en haut des marches

Difficile de passer à côté du célèbre robot géant. Goldorak s'affiche sur les 120 marches de l'escalier Denis-Papin. La photo du célèbre robot a déjà fait le buzz, avec des centaines de milliers de vues sur les principaux réseaux sociaux.

L'affiche du festival est signée Kerascoët, le duo formé par Marie Pommepuy et Sébastien Cosset, lauréat du Grand Boum – Ville de Blois en 2025. On y retrouve des personnages de leur album *Les Foudroyants* dans le cadre des jardins de l'évêché, autre lieu emblématique de la Ville de Blois. Leur travail sera également présenté à la Maison de la BD, du 20 novembre au 20 mars 2027.

220 auteurs à rencontrer

Le cœur du rendez-vous reste le salon, installé à la Halle aux grains et sous chapiteau, sur quelque 2.000 m². Pas moins de 220 auteurs sont annoncés. Les visiteurs auront trois jours pour faire dédicacer un album, découvrir de nouveaux univers et soutenir directement les petits éditeurs indépendants, et leurs auteurs et autrices de plus en plus précaires, dans un temps où la culture est en danger.

Les expositions permettront aussi de prendre le temps de regarder les œuvres autrement. Tebo sera notamment à l'honneur avec ses personnages de *Captain Biceps*, *Raowl*, Mickey ou encore les Schtroumpfs. La Maison de la BD accueillera également des propositions autour de Coco, de François Boucq et de New York, à travers le travail de ce dernier avec le scénariste Jerome Charyn. L'univers de la science-fiction sera lui aussi présent avec *Orbital*, de Serge Pellé, avec un tiré à part à collectionner, tandis qu'Antonia Bañados invitera à découvrir *Les visages des gens*.

Le Kosovo sous les projecteurs

Cette année, bd BOUM met le Kosovo à l'honneur. À la bibliothèque Abbé-Grégoire, une exposition présentée du 3 novembre au 9 janvier donnera à voir le travail de cinq artistes : Liza Dervishaj, Deniza Gafuri, Rina Krasniqi, Adrián Jakupi et Gani Jakupi. Une table ronde est également prévue le samedi 21 novembre à 11h, en présence de l'ambassadeur du Kosovo en France, pour prolonger la découverte de ce pays aux portes de l'Europe et les échanges autour de la bande dessinée kosovare.

Trois jours pour explorer la BD

Conférences, rencontres et discussions complètent le programme, avec notamment des rendez-vous consacrés à la bande dessinée asiatique, à l'addiction avec Terreur Graphique, ou encore des échanges avec François Boucq, Benoît Peeters et Gaspard Kœnig. Une journée professionnelle abordera également la colère avec Éric La Blanche et Léa Gauthier. Les visiteurs pourront donc composer leur parcours selon leurs envies, leur âge et le temps dont ils disposent.



L'affiche du 43e Festival de Bandes Dessinées BD BOUM à Blois les 20-21 et 22 novembre.

Sandrine A. (clp)

Pas moins de neuf prix seront également décernés à cette occasion, dont, bien évidemment, le Grand Boum qui récompense un auteur ou une autrice pour l'ensemble de son œuvre.

Le salon sera ouvert le vendredi 20 novembre de 9h à 19h, le samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 18h. Trois jours pour se laisser surprendre, retrouver des personnages familiers ou repartir avec de nouvelles lectures.

Sandrine A. (clp)

Le programme complet est disponible à la Maison de la BD et sur leur site internet www.maisondelabd.com/festival-43.

Un site, une histoire : la forêt de Bruadan

Au nord-est de Romorantin, la forêt de Bruadan, « Biord » de son nom originaire puis « Briodan », s'étend aujourd'hui à 10 km de la ville entre les communes de Loreux, Millançay et Marcilly-en-Gault. Ce massif forestier qui couvre aujourd'hui 2.100 hectares était jadis plus vaste.

La pauvreté du sol pour des cultures agricoles a fait de longue date de la Sologne une terre d'économie forestière et de chasse. De nos jours, la gestion sylvo-cynégétique est toujours présente.



Plan de la forêt de Bruadan par J.-B. Moireau, 1746.

Coll. Musée de Sologne, fonds Delaune.



Maquette de ce qu'aurait été le pavillon de chasse de François Ier dans la forêt de Bruadan.

Coll. musée de Sologne.

Ces arbres qui cachent des histoires...

L'usage de la forêt de Bruadan, d'après l'historien local de Contres le docteur Filloux, pourrait remonter à la Gaule. Le massif forestier aurait été l'axe nord-sud de la frontière des tribus gauloises Carnutes (Orléanais) et Bituriges (Berry). Le lieu, chargé de mémoire, est célèbre pour de nombreuses anecdotes historiques. Entre le XIIe et le XVIe siècle, la forêt abritait l'ermitage de la Madeleine. Un ou plusieurs ermites, selon l'époque, s'y consacraient à la prière et à la méditation. En 1424, du bois de la forêt de Bruadan servit à la réparation des fortifications et du pont du quartier romorantinais du Bourgeau. Le 6 juin 1429, les troupes de Jeanne d'Arc y campèrent avant de poursuivre leur parcours contre les Anglais. C'est aussi dans la forêt de Bruadan, en 1911, que le dernier loup en Loir-et-Cher fut tué !

La question de la superficie

Jadis, la forêt de Bruadan aurait couvert tout l'espace compris entre la Sauldre et le Beuvron. Puis, elle a été progressivement défrichée du XIe au XIIIe siècle pour faire apparaître des champs, des haies, des fossés et faire ressortir des étangs poissonneux, les plus importants étant ceux de Meuné, de La Prée et des Gâts.

Un premier document en latin, datant de 1261, conservé aux archives départementales, en précise les limites, lesquelles seront à nouveau définies plus clairement par une ordonnance de François Ier émise le 20 janvier 1520 en citant les noms des propriétaires riverains. Ce document indique également que la forêt est entièrement entourée d'un fossé. En 1714, la superficie calculée est de 3.144 arpents et demi, soit 1.606 hectares, 89 ares et 61 centiares. Un autre plan, dressé en 1746, conservé aux archives Delaune de Romorantin, évalue l'ensemble à 4.332 arpents dont 3.385 en bois, 506 en bruyères et 281 en étangs. Le plan Pinguet, aux archives nationales, attribue quant à lui 2.188 hectares à la forêt. À la Révolution, un compte fait état de 1.703 hectares. En 1834, la surface mesurée est de 2.083 hectares, ce qui est assez proche de la réalité car l'ensemble des cadastres actuels des communes concernées (Loreux, Millançay et Marcilly-en-Gault) totalise 2.105 hectares.

Quels propriétaires ?

Les propriétaires connus de la forêt de Bruadan sont les suivants : les comtes de Blois aux temps médiévaux, d'abord Thibault le Tricheur à partir de 940, premier comte héréditaire de Blois, de Châteaudun et de Chartres. Viennent ensuite la famille de Châtillon de 1291 à 1391, le duc d'Orléans qui était le grand-père de Louis XII, Charles d'Orléans et Dunois, le compagnon d'arme de Jeanne d'Arc. François Ier en prit possession pour la ramener à la propriété de la couronne en 1515. En 1607, Henri IV la donna à sa favorite Charlotte des Essarts. Louis XIII en refit une propriété de la couronne après la mort du fils de Charlotte des Essarts pour la léguer à son frère Gaston d'Orléans et Louis XIV la confia à son fils. À la Révolution, l'État républicain prit la main pour la porter dans le domaine public jusqu'au moment où elle fut replacée dans la royauté par Louis XVIII durant la période de la Restauration. Ensuite, Louis-Philippe, puis sa sœur Eugénie, firent un acte d'échange royal en date du 25 janvier 1834 qui se concrétisa le 3 mai 1834. La forêt est alors échangée contre le bois du Buisson de Briou, en compensation d'une partie du Palais Royal qui n'était pas apanagère (d'héritage royal). Malgré la Seconde République, Louis-Philippe, réfugié en Angleterre, continuait à percevoir les revenus de la forêt de Bruadan à la suite du décès de sa sœur. En 1849, la forêt est vendue à Marie-Louise de Bourbon, infante d'Espagne qui, en 1853, la vend à la Compagnie d'Assurances Générale sur la Vie des Hommes située à Paris, qui la vendit à son tour à plusieurs propriétaires privés. Apparaissent alors les noms de famille Bégé et Fougeu puis Bérard au XXe siècle, cette dernière y étant toujours propriétaire. De nos jours, la forêt de Bruadan demeure privée.

Quand la forêt appartenait à François Ier

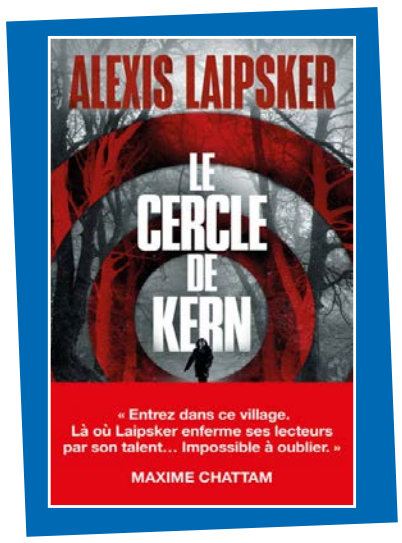
François Ier signa deux ordonnances en 1520 et en 1545 pour s'y réserver le droit unique de la chasse. D'ailleurs, le surnom du roi était « le père des veneurs », en raison de sa passion pour la chasse à courre. Il aimait traverser au galop les allées nommées Ventes de la reine, des Trois fleurs, d'Orléans et l'Allée du roi. Celle-ci traverse toujours la forêt de Marcilly à Villeherviers d'un tracé rectiligne de 8 km. Chacun de ses ronds-points aboutit encore à quatre à huit allées. Le plus important rond-point étant le Rond du roi situé au centre de la forêt.

Le roi voulait une propriété exclusive, pour cela il abrogea l'ordonnance de 1288 de la comtesse Jeanne de Châtillon qui accordait aux habitants de Millançay et des riverains de la forêt certains droits de chasse. Cependant, plusieurs droits restèrent en usage : le droit d'envoyer paître bovins, ovins, porcs, chevaux (pacage), de glandée et de ramassage de bois mort. Des sanctions et des amendes étaient données aux braconniers par les gardes forestiers au service du roi, lesquels approvisionnaient la forêt en « bestes rousses et noires ».

L'un des grandioses projets de François Ier était d'élever un somptueux pavillon de chasse au point central de la forêt. Mais le plan du pavillon de chasse octogonal de style romain dessiné par Léonard de Vinci ne se concrétisa pas, comme celui de la cité idéale que devait devenir Romorantin à la Renaissance.

Fabien TELLIER (clp)

COUP DE ♥ LIVRE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



LE CERCLE DE KERN

Alexis Laipsker

MICHEL LAFON

■ Le Cercle de Kern, de Alexis Laipsker, est un thriller qui se déroule dans un hameau isolé entre forêt et montagnes. Le récit commence lorsque Philippe Kern, un comédien et père célibataire, perd sa fille Chloé dans un endroit privé de réseau et de lumière. Pendant que Philippe tente de retrouver sa fille, la commandante Amandine Cavalier enquête sur une série de crimes sur des adolescentes, tandis que Leonora Koka, une détenue, s'évade de prison. Ce roman, qui se déroule sur une quarantaine d'habitants, joue habilement avec les codes du thriller rural et flirte parfois avec l'horreur ou le surnaturel, tout en restant fidèle à la mécanique policière de son récit.

Où trouver
LA RENAISSANCE DU LOIR-ET-CHER ?
Rendez-vous sur :
LARENAISSANCEDULOIRETCHER.FR
Pour trouver le point de vente le plus proche de chez vous !

ATTENTION BOUCLAGE AVANCÉ

En raison du mercredi 11 novembre 2026 férié, nous avançons nos délais de bouclage des annonces légales pour les parutions du 12 & 13 nov.

Merci de transmettre vos textes dans les délais indiqués ci-dessous. Nous vous remercions de votre compréhension.

Une équipe à votre écoute du lundi au vendredi, par téléphone au **05 56 44 72 24** ou **annonces.legales@alcregie.com**

S46 : horaires de bouclage du 11 novembre 2026

24 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
86 *(Courrier Français de la Vienne)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
17 *(l'Hebdo de Charente-Maritime)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
63 *(Semeur Hebdo)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
33 *(Courrier de Gironde)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
16 *(Courrier Français de Charente)*	Mardi 10 nov. **à 11h**
17 *(l'Angérien Libre)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
44-85 *(l'Écho de l'Ouest)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
40-47-82 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
19 *(La Vie Corrézienne)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
41 *(La Renaissance du Loir-et-Cher)*	Mardi 10 nov. **à 15h**
33 *(Le Journal du Médoc)*	Mardi 10 nov. **à 15h30**

Renaissance du Loir&Cher

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Loir-et-Cher.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2628**859**

Aux termes d'un ASSP en date du 20/10/2026, il a été constitué une SASU à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : QUINTESSENCE REAL ESTATE

Objet social : Transactions immobilières pour le compte de tiers (opérations d'entremise, négociation et transaction portant sur des immeubles, recherche, prospection, estimation commercialisation) ; Marchand de biens et opérations pour compte propre (acquisition, détention, rénovation, revente de biens immobiliers et terrains) ; Conseil et accompagnement immobilier (stratégie immobilière, valorisation patrimoniale, investissement) ; Prise de participations.

Siège social : 548 RUE DE LA SAULAS, 41210 LA FERTE BEAUHARNAIS

Capital minimum : 100 €

Capital maximum : 50 000 €

Capital initial : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BLOIS

Président : Monsieur BERG Pierre-Edouard, demeurant 548 rue de la saulas, 41210 LA FERTE BEAUHARNAIS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, toute cession à un tiers est soumise à un agrément préalable à la majorité des 3/4 des voix.

Berg Pierre-Edouard

ALC RÉGIE

Régie publicitaire du groupe PMSO

A2628**680**

LEX Conseil Avocats

LEX Conseil Avocats
26 rue Arthur Rimbaud
37100 Tours
Tél : 02 43 39 12 23

SF NO.STRA

Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 7 rue du Breuil
41160 LIGNIERES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 21.10.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : SF NO.STRA

Siège social : 7 rue du Breuil, 41160 LIGNIERES

Objet social : La propriété et l'exploitation par bail, la vente à titre exceptionnel, la location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échanges, apports ou autrement,

L'édification de toutes constructions, agrandissement et transformation sur les terrains susceptibles de lui appartenir,

Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Toutes prises de participations dans des sociétés à prépondérance immobilière,

Et plus généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou tous objets connexes, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Nicolas SOURIOU, demeurant 6 rue Jules Ferry 41100 ST FIRMIN DES PRES

Et Monsieur Orlane SOURIOU, demeurant 6 rue du Bourg 41160 LIGNIERES

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BLOIS.

Pour avis
La Gérance

FONDS DE COMMERCE

A2629**021**

INSERTION CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Me Gabriel HULIN, Notaire à GUILHERAND-GRANGES (Ardèche), 125 Allée des Ondines**, le 22 octobre 2026, en cours d'enregistrement, a été cédé par :

La Société dénommée **TELEGUEI**, dont le siège est à VAL-FOUZON (36210)11 rue Elie Granat, identifiée au SIREN sous le numéro 833743115 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHATEAUROUX. A :

La Société dénommée **DU CHAMP AU PAIN**, dont le siège est à GIEVRES (41130)13 rue Victor Hugo, identifiée au SIREN sous le numéro 130 413 552 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS.

Le fonds de commerce de **boulangerie-pâtisserie, épicerie, traiteur**, **chocolaterie**, exploité sur la commune de GIEVRES (41130) 13, rue Victor Hugo,et pour lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de CHATEAUROUX sous le numéro 833 743 115 et au Répertoire des métiers.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds à compter du jour de la signature, et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT VINGT MILLE EUROS (220 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à la boulangerie sise à GIEVRES (41130) 13 rue Victor Hugo, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.



AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2629**144**

Notaires

SELARL Nadège BEZANNIER-BOUQUET et Vincent EMONET Notaires Associés titulaire d'un Office Notarial à BLOIS (Loir et Cher) 23, rue de la Vallée Maillard Immeuble « Le Victoria

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître BEZANNIER-BOUQUET Nadège , Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «Nadège BEZANNIER-BOUQUET et Vincent EMONET, Notaires Associés» titulaire d'un Office Notarial à BLOIS (Loir et Cher), 23 rue de la Vallée Maillard-Immeuble «Le Victoria», CRPCEN 41005, le 19 octobre 2026, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial avec adjonction d'une société d'acquêts, par les époux :

Monsieur Vincent Jean Alexandre **BARBAT**, directeur de société, et Madame Marie-Cassandre Françoise Jacqueline **BRINON**, sans emploi, demeurant ensemble à BLOIS (41000) 4 retour du Remenier .

Monsieur est né à TOURS (37000) le 26 février 1966,

Madame est née à VICHY (03200) le 3 octobre 1969.

Mariés à la mairie de BLOIS (41000) le 24 août 2002 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jacques ARMAN, notaire à BLOIS (41000), le 22 août 2002.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement de régime matrimonial, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

FUSION

A2628**601**

Groupe COGEDIS Créateur de réussites

NOYERS SUR CHER DISTRIBUTION

SAS au capital de 500 000 €
Siège social : Z.A. Les Plantes
5 Rue Gutenberg
41140 NOYERS SUR CHER
502 246 218 RCS BLOIS

Avis de fusion

La société NOYERS SUR CHER DISTRIBUTION a établi en date du 1er août 2026 un projet de fusion établi par ASSP avec la société FACILE LOCATION RECEPTION, absorbée, SARL au capital de 5 000 €, dont le siège social est 8 Rue André Boulle 41140 NOYERS SUR CHER, immatriculée au RCS sous le numéro 810 292 193 RCS BLOIS.

Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 3 septembre 2026 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet juridique le 5 octobre 2026.

En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société JPL CORPORATION, étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social des sociétés FACILE LOCATION RECEPTION et NOYERS SUR CHER DISTRIBUTION depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du TC, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par l'AGE des sociétés concernées, il n'a pas été procédé à une augmentation du capital de la société NOYERS SUR CHER DISTRIBUTION, la société FACILE LOCATION RECEPTION s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1er janvier 2026, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la Société depuis le 1er janvier 2026 jusqu'au 5 octobre 2026 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société NOYERS SUR CHER DISTRIBUTION et considérées comme accomplies par la société NOYERS SUR CHER DISTRIBUTION depuis le 1er janvier 2026.

Pour avis
La Présidente

A2629**103**

Groupe COGEDIS Créateur de réussites

FACILE LOCATION RECEPTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 8 Rue André Boulle
41140 NOYERS SUR CHER
810 292 193 RCS BLOIS

Avis de dissolution

La société FACILE LOCATION RECEPTION a établi par acte sous signature privée en date du 1er août 2026 un projet de fusion avec la société NOYERS SUR CHER DISTRIBUTION, société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros, dont le siège social est Z.A. Les Plantes 5 Rue Gutenberg 41140 NOYERS SUR CHER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 502 246 218 RCS BLOIS.

Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 3 septembre 2026 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet juridiquement le 5 octobre 2026.

En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société JPL CORPORATION, étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social des sociétés FACILE LOCATION RECEPTION et NOYERS SUR CHER DISTRIBUTION depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société FACILE LOCATION RECEPTION s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée avec effet comptable et fiscal rétroactif au 1er janvier 2026.

Pour avis
La Gérance

TRIBUNAUX

A2628**760**

SAS SENONCHES AGRICOLE 2, Rue de la Bagrée 41170 Mondoubleau RCS CHARTRES 399 652 015 - Route de la Ferté Vidame, 28250 Senonches. Activité : Négoce, réparation, fabrication de matériels agricole, de motoculture, d'irrigation et de drainage, le négoce de matériaux et de materiels pour le batiment et les travaux publics, le genie civil et de tous articles de quincaillerie. Le Tribunal de Commerce de Chartres, par jugement du 14/10/2026 a prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

A2628**759**

SARL B&P RENOV 3555, Route de Sainte-Marie 41210 Saint-Viâtre RCS BLOIS 902 070 184 - 3555, Route de Sainte-Marie, 41210 Saint-Viâtre. Activité : Tous travaux de maçonnerie générale, et la pose de tous types de revêtements de sols ; toutes activités de plomberie, d'installation de systèmes de chauffage. Le tribunal de commerce d'Orléans, par jugement en date du 30 septembre 2026 a prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour pour insuffisance d'actif.

A2628**758**

AVIS DE DEPOT Article L644-4 du code de commerce. L'état des créances complété par le projet de répartition établi par le liquidateur de : **RP CUISINES** route de Blois Centre Commercial la Pierre Levée 41100 VENDOME , 901 252 411 a été déposé au greffe. Tout intéressé peut former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis.

A2628**762**

SAS LES ATELIERS G.C 2, Rue Artisanale Souday 41170 Couëtron-au-Perche RCS VESOUL 834 113 888 - Rue des Garennes, 70150 Marnay. Activité : Fabrication de biscuits, biscottes, pâtisseries et confitures. Le tribunal de commerce de Vesoul, par jugement du 13/10/2026 a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

A2628**756**

AVIS DE DEPOT Article L644-4 du code de commerce. L'état des créances complété par le projet de répartition établi par le liquidateur de : **JASOGA** 30, boulevard de l'Industrie 41000 BLOIS , 822 828 208 a été déposé au greffe le 17/10/2026. Tout intéressé peut former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis.

A2628**761**

AVIS DE DEPOT Article L644-4 du code de commerce. L'état des créances complété par le projet de répartition établi par le liquidateur de : **BLOMAID** 16, rue Basse 41000 BLOIS, 910 956 952 a été déposé au greffe. Tout intéressé peut former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis.

MODIFICATIONS

A2628**641**

LEFEVER CLOTURES SOCIETE NOUVELLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 29 rue Descartes,
Zone industrielle
41350 VINEUIL
509 578 605 RCS BLOIS

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 22/10/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 50000euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Monsieur Philippe CRIL, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Monsieur Philippe CRIL, Président de la société, demeurant 40 voie des Chercherelles 41350 VINEUIL.

Pour avis
Le Président

A2628**685**

Adezio

Transformation

SASU A-J MACONNERIE

SASU au capital de 100 euros
Siège social : 38 LE GROS CHENE
41160 BUSLOUP
902 107 374 RCS BLOIS

Aux termes d'un procès-verbal du 01/10/2026, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 100 euros, divisé en 100 parts sociales de 1 euro chacune.

Sous son ancienne forme, la Société était dirigée par M. Jeremy AMIOT.

Sous sa nouvelle forme de SARL, la Société est gérée par : M. Jeremy AMIOT demeurant 38 LE GROS CHENE 41160 BUSLOUP.

L'associé unique décide à compter du même jour d'adopter une nouvelle dénomination sociale qui est : A-J MACONNERIE.

Mention sera faite au RCS de BLOIS.

Renaissance du Loir&Cher | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

2 POSSIBILITÉS

pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web :

PLATEFORME ALC RÉGIE

24h/24 - 7j/7 | CB

annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL

Une équipe à votre disposition

annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

A2629**249**

DUVIVIER & ASSOCIÉS Avocats et Notaires associés Tours - Paris - Blois www.duvivieretassocies.fr

FIOCINE

SARL au capital de 8.000 €
3 rue Daymart
41400 MONTRICHARD VAL DE CHER
480 859 081 RCS BLOIS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2026 et du procès-verbal de la gérance du 22 octobre 2026, le capital a été réduit de 4.000 € pour le ramener de 8.000 € à 4.000 € par voie de rachat et d'annulation de 200 parts sociales appartenant à deux associés dénommés.
Les articles 6, 7 et 9 des statuts ont été modifiés.

A2628**921**

SPFPL SFGS INVEST

Société de Participations Financières de Professions Libérales de pharmaciens d'officine
Société par actions simplifiée au capital de 80000 euros
Siège social : 9 rue Baudière
41500 COURBOUZON
925 215 105 RCS BLOIS

Aux termes d'une décision en date du 18 septembre 2026, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 9 rue Baudière, 41500 COURBOUZON au 145 B avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS à compter du 18 septembre 2026.

POUR AVIS
Le Président

VENTES

A2628**503**

VENTE DE PARCELLE FORESTIÈRE

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-après désignés, tels qu'ils figurent sur les documents cadastraux, sont informés de leur vente.

Immeuble article un

Désignation
A SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY (LOIR-ET-CHER) 41350 LES HAUTES MORILLES.
Une parcelle de bois.
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AN	173	LES HAUTES MORILLES	00 ha 11 a 35 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Immeuble article deux

Désignation
A SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY (LOIR-ET-CHER) 41350.
Une parcelle de bois.
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AN	270	LA VALLEE MIZET SUD	00 ha 04 a 35 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Immeuble article trois

Désignation
A SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY (LOIR-ET-CHER) 41350.
Une parcelle de bois.
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AP	161	LES PISSEVINS	00 ha 07 a 10 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Immeuble article quatre

Désignation
A SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY (LOIR-ET-CHER) 41350.
Deux parcelles de bois.
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AP	858	LES PISSEVINS	00 ha 05 a 90 ca
AP	365	LES TAILLES DES GUYONNIERE	00 ha 01 a 10 ca

Total surface : 00 ha 07 a 00 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Immeuble article cinq

Désignation
A SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY (LOIR-ET-CHER) 41350.
Une parcelle de bois.
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AR	230	LA CROIX GAUTHIER	00 ha 06 a 50 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Immeuble article six

Désignation
A SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY (LOIR-ET-CHER) 41350.
Une parcelle de bois.
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AR	465	LES TAILLES DE LA VALLEE M	00 ha 01 a 31 ca
AR	466	LES TAILLES DE LA VALLEE M	00 ha 01 a 45 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Immeuble article sept

Désignation
A SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY (LOIR-ET-CHER) 41350.
Une parcelle de bois.
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AZ	107	LES TAILLES DES CHAMPS FRI	00 ha 06 a 95 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Immeuble article huit

Désignation
A MONTLIVAULT (LOIR-ET-CHER) 41350 LES BOIS DES CHESNEAUX.
Trois parcelles de bois.
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
C	1215	LES BOIS DES CHESNEAUX	00 ha 14 a 00 ca
C	1618	LES BOIS DES BRISSETTES	00 ha 10 a 25 ca
C	1669	LES BOIS DES BRISSETTES	00 ha 12 a 10 ca

Total surface : 00 ha 36 a 35 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

La vente doit avoir lieu moyennant le prix de TROIS MILLE EUROS (3 000,00 EUR) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, frais en sus.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien à vendre dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie, pour faire connaître à Maître Cédric ASSELIN notaire à BLOIS, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence au prix et modalités de paiement ci-dessus indiqués

Destination Santé

Champignons : près de 500 intoxications en septembre et déjà 200 en octobre

En septembre 2026, près de 500 intoxications liées à la cueillette et à la consommation de champignons ont été rapportées aux Centres antipoison, et plus de 200 autres ont déjà été enregistrées depuis le 1er octobre. Les intoxications liées à la consommation de champignons sont principalement dues à la confusion d'une espèce comestible avec une espèce toxique, à une mauvaise conservation des champignons, à la consommation de spécimens en mauvais état, insuffisamment cuits ou consommés en trop grande quantité. « Leurs conséquences sur la santé peuvent être graves, conduire à une hospitalisation voire au décès, rappelle l'Agence nationale de Sécurité sanitaire (Anses).

Troubles digestifs sévères, complications rénales, atteintes du foie pouvant nécessiter une greffe », figurent ainsi sur la longue liste des risques inhérents aux intoxications.

Alors quels sont les réflexes à adopter pour éviter ces empoisonnements ?

Ne ramassez que les champignons que vous connaissez parfaitement : certaines espèces très toxiques ressemblent fortement à des variétés comestibles. Au moindre doute, faites contrôler votre récolte par un pharmacien ou une association de mycologie. Ne consommez pas une récolte si l'un des champignons n'a pas été identifié avec certitude. Enfin ne donnez jamais de champignons cueillis à de jeunes enfants.

Que faire en cas de symptômes ?

Après avoir consommé des champignons de cueillette, des nausées, vomissements, diarrhées, vertiges, tremblements ou troubles de la vue doivent vous alerter. Contactez immédiatement un Centre antipoison, le 15 ou le 112.

Après le sport, buvez à petites gorgées

Pendant l'exercice, le corps perd de l'eau principalement par la transpiration. Plus l'effort est long, intense ou pratiqué par temps chaud, plus ces pertes peuvent être importantes. Or, l'eau joue un rôle essentiel dans la régulation de la température corporelle, la circulation sanguine et le fonctionnement des muscles. Après l'effort, l'objectif est donc de remplacer progressivement les liquides perdus. Avaler rapidement une grande quantité peut donner une sensation de ventre plein, provoquer des ballonnements ou simplement être inconfortable, notamment juste après une activité intense. C'est pourquoi il est plutôt conseillé de boire à petites gorgées, idéalement en plusieurs prises rapprochées.

Eau, petites gorgées... et parfois des électrolytes

Pour une séance classique de moins d'une heure, réalisée dans des conditions normales, l'eau suffit généralement. Les besoins sont très variables selon la température, l'intensité de l'effort et la quantité de sueur produite. L'American College of Sports Medicine rappelle d'ailleurs que la plupart des personnes qui font de l'exercice moins de 60 à 90 minutes dans des conditions normales n'ont pas besoin de boissons spécifiquement enrichies en électrolytes.

Après un effort long, intense ou réalisé dans la chaleur, la situation change. La transpiration entraîne également une perte de sodium. Une boisson contenant des électrolytes, ou simplement un repas normalement salé accompagné d'eau, peut alors contribuer à restaurer l'équilibre hydrique. Autre précaution, il ne sert à rien de se forcer à boire énormément. Une consommation excessive d'eau sur une courte période peut diluer le sodium dans le sang et, dans des situations extrêmes, provoquer une hyponatrémie potentiellement grave. Le but n'est donc pas de boire le plus possible, mais de boire suffisamment.

TOC : pourquoi vérifier 10 fois si la porte est bien fermée....

Il nous est arrivé, à toutes et à tous, de nous demander si la porte était bien fermée avant de partir. Mais ce geste du quotidien peut parfois se transformer en véritable cauchemar. En particulier, précise la psychologue Valérie P., « lorsque le patient en souffre, que ce geste devient envahissant au point d'empêcher de passer à autre chose ». En l'occurrence de partir, non sans avoir réalisé quantité de vérifications aussi irrépressibles qu'incontrôlables....

Un acte censé rassurer...

Les spécialistes parlent ainsi de trouble obsessionnel compulsif (TOC) de vérification. C'est donc d'abord une obsession, à travers des pensées ou des images persistantes qui s'imposent et génèrent des émotions plutôt désagréables. Puis ce sont des compulsions définies comme des comportements répétitifs que l'on se sent obligé d'accomplir, dans l'optique justement de diminuer la détresse causée par l'obsession. Ce qui signifie que ces agissements sont censés rassurer...

Quels déclencheurs ?

Ces TOC traduisent « une anxiété, des angoisses, un besoin de contrôle et ou un sentiment d'insécurité, qu'il soit vécu ou intérieur », énumère la psychologue. Autrement dit, un état émotionnel empreint de doute, de vulnérabilité, voire de peur « sans vraiment que le patient soit en mesure de l'identifier et de le verbaliser ». Parmi les éléments déclencheurs, elle cite également la survenue éventuelle de traumatismes passés. « Par exemple, un cambriolage ou un incendie ».

En venir à bout...

La prise en charge de ces TOC passe par une thérapie cognitivo-comportementale (TCC). Réalisée par un praticien (psychologue...) dûment formé, « son but est de confronter le patient à son angoisse pour la faire diminuer, petit à petit », explique Valérie P.



LeStudio - Phovoir

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !

RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM

destinationsanté
L'information santé au quotidien

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Manuel Moutier - France Télévisions

Les Disparus des Argonnes

France 2 présente *Les Disparus des Argonnes*, une fiction inspirée de l'affaire des disparus de Mourmelon. En 1981, Gilles, un jeune homme effectuant son service militaire, disparaît alors qu'il devait rentrer en permission. Inquiète, sa mère, Jocelyne, contacte les autorités militaires. Pour ces dernières, aucun doute : son fils a déserté. Mais Jocelyne refuse de croire à cette version et mène ses propres recherches. Très vite, elle découvre que d'autres militaires de la région ont également disparu dans des circonstances similaires. Avec l'aide de leurs familles, elle se lance alors dans un combat acharné pour découvrir la vérité.

Alix Poisson incarne cette mère déterminée à obtenir justice. La série *Les Disparus des Argonnes* est adaptée du roman du même nom de Julie Peyr, lui-même inspiré de faits réels : dans les années 1980, huit appelés du contingent sont portés disparus dans les alentours de Mourmelon, dans la Marne. Malgré des circonstances troubles, l'armée les accuse de désertion, retardant ainsi le lancement d'une enquête officielle. *« C'est un fait divers relativement connu en France, qui reste une énigme puisqu'il n'a jamais été résolu. Ce qui m'a interpellée, c'est que les disparus soient tous des jeunes hommes et que l'institution militaire ait nié qu'ils aient pu disparaître contre leur gré »*, a expliqué Julie Peyr lors d'une conférence de presse au Festival de la fiction de La Rochelle 2026.

Mercredi 4, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

1917
6 avril 1917, dans le nord de la France. La reconnaissance aérienne repère un retrait tactique des troupes allemandes pour piéger les Britanniques sur la ligne Hindenburg. Deux jeunes combattants anglais peu expérimentés sont chargés d'aller les prévenir de cette embuscade. Ce film de guerre a été récompensé par trois Oscars en 2020.
Lundi 2, France 3, 21 h 10

Lorie : Derrière la positive attitude
Lorie, la pop star des années 2000, se raconte dans un documentaire tourné durant trois années. La chanteuse revient sur les moments importants de sa vie : le succès, les concerts, mais aussi les désillusions et les drames. Ses parents, amis et artistes témoignent également.
Mardi 3, W9, 21 h 25

Cancer : la vie devant
Aujourd'hui, 67 % des personnes atteintes d'un cancer guérissent et elles seront 80 % en 2040 (d'après l'Institut Gustave Roussy). Pour changer le regard sur la maladie, M6 propose un documentaire événement qui donne la parole à des malades et à leurs proches, célèbres ou anonymes, ainsi qu'à plusieurs médecins.
Mardi 3, M6, 21 h 10

SAMEDI


Le voyageur, France 3

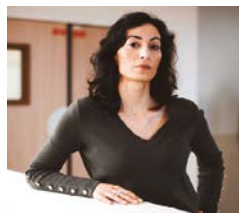
TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
Présenté par Nikos Aliagas
23.45 Star Academy
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES
Présenté par Nagui
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LE VOYAGEUR 10
22.45 Le voyageur, série
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : PERPIGNAN / TOULON
Top 14 - 8e journée
22.55 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 L'intermédiaire (Relay), film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Ismaël Khelifa
22.40 Échappées belles
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
Avec Alyssa Diaz
22.45 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
DRACULA : LA VÉRITABLE HISTOIRE
22.30 Zombies, doc.

DIMANCHE


Ici et là-bas, TF1

TF1
21.10 FILM
ICI ET LÀ-BAS
23.00 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
FLO
23.20 La foil histoire de la Route du Rhum, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VÉRA 10
Avec Brenda Blethyn
22.40 Les enquêtes de Véra
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : PAU / TOULOUSE
Top 14 - 8e journée
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.20 Formule 1 : Grand Prix de Mexico, sport
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
TRAHISONS, L'ART DE ROMPRE EN POLITIQUE
22.40 Chirac sous les Tropiques, petits arrangements avec la République, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
23.15 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
REBECCA
23.05 Dans l'ombre d'Hitchcock, doc.

LUNDI


La terre et le sang, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES
Avec Camille Lou
22.15 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LA TERRE ET LE SANG 10
22.55 Goldfinger, film
FRANCE 3
21.10 FILM
1917 10
23.10 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
SINGAPURA
Avec Nailia Harzoune
22.45 Spinners, Saison 2 - Épisode 2, série
23.35 Déambulations - Feu Chatterton à l'Espace Niemeyer, spectacle
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
SUR LE FRONT
Magouilles dans nos étangs
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
LA BELLE ÉQUIPE
Avec Jean Gabin
22.40 Confession d'une pécheresse, film

MARDI


Ceux qui comptent, Canal+

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.25 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 FILM
THE APPRENTICE
Avec Sebastian Stan
23.05 Spéciale Mid-terms : Trump quitte ou double, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ALEX HUGO 10
22.40 Alex Hugo, série
CANAL+
21.10 FILM
CEUX QUI COMPTENT
22.45 Super plan, mag.
23.15 L'affaire Bojarski, film
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
MIGRAINE : LA FIN DU CASSE-TÊTE ?
21.55 Débat : migraine : la fin du casse-tête ?, , débat
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 DOCUMENTAIRE
CANCER : LA VIE DEVANT
22.55 Opérations miracles : quand les médecins redonnent de l'espoir, doc.
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
ARMEMENT EUROPÉEN : DES MILLIARDS POUR QUOI FAIRE ?
22.30 Finlande-Russie : le nouveau front ?, doc.

MERCREDI


Les enfants des autres, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
22.50 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES DISPARUS DES ARGONNES
23.05 L'affaire d'Outreau, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Présenté par Carole Gaessler
23.00 Sans filtre, débat
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : LENS / CÔME
Champions League - 4e journée
22.55 Canal Champions Club le débrief, mag.
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
Présenté par Augustin Trapenard
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
Présenté par Karine Le Marchand
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue
ARTE
21.00 FILM
LES ENFANTS DES AUTRES
22.40 Trois pères et un bébé, doc.

JEUDI



Le grand concours, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND CONCOURS
Avec Arthur
23.45 Le grand concours
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
CASH INVESTIGATION
Présenté par Élise Lucet
23.00 Plateau, débat
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À LILLE
Avec Annelise Hesme
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : LEVERKUSEN / MARSEILLE
Europa League - 4e journée
22.55 Soir d'Europe le débrief, mag.
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
PHARE D'ALEXANDRIE, LES DERNIERS SECRETS
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
WANTED : ATTRAPE-MOI SI TU PEUX !
23.20 Wanted, les secrets de cette course folle, jeu
ARTE
20.55 SÉRIE
ANATOMÍA DE UN INSTANTE
22.35 Anatomía de un instante, série

VENDREDI

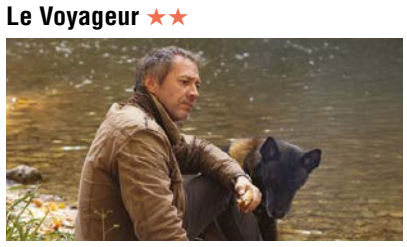

Super Mario Galaxy…Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
Présenté par Nikos Aliagas
23.45 Star Academy
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN
Avec Jean-Michel Tinivelli
22.55 Simon Coleman, série
FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
Présenté par Faustine Bollaert
23.20 La boîte à secrets
CANAL+
21.10 FILM
SUPER MARIO GALAXY, LE FILM
22.45 Cocorico 2, film
FRANCE 5
21.05 FILM
DES HOMMES D'INFLUENCE
Avec Dustin Hoffman
22.40 Catherine Leroy, une Française dans la guerre du Vietnam, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ON N'EST PAS D'ACCORD !
Présenté par Julien Courbet
23.05 On n'est pas d'accord !, mag.
ARTE
20.55 FILM
LA BELLE AFFAIRE
Avec Sandra Hüller
22.45 "Hallelujah" : Leonard Cohen, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Le Voyageur ★★



Le capitaine Yann Kandinsky, interprété par Bruno Debrandt, reprend du service. Il a été contacté par Henri Bonnal, un tueur en série qu'il a envoyé derrière les barreaux dans un épisode de 2022. Ce dernier est convaincu que Jacques Augier, un homme rencontré en prison et condamné pour le meurtre de sa femme et de ses deux enfants il y a seize ans, est innocent ! **Samedi 31, France 3, 21 h 10**

Ici et là-bas ★★

Adrien, incarné par Hakim Jemili, vit au Sénégal depuis une quinzaine d'années, jusqu'au jour où un souci de visa le force à revenir en France. Le jeune homme, Africain de cœur, vient chercher de l'aide à Paris auprès de Sékou, joué par Ahmed Sylla, un cousin éloigné de sa femme. Commercial pour une entreprise spécialisée dans les produits de terroir, ce dernier nie à l'inverse ses origines africaines. **Dimanche 1er, TF1, 21 h 10**

Singapura ★★

Canal+ présente la série *Singapura*, adaptée du roman *L'Expatriée* d'Elsa Marpeau. On y suit Justine, journaliste française, sur le point de commencer une nouvelle vie avec sa famille à Singapour. Pour leur arrivée, une fête est organisée par la communauté d'expatriés. Justine va rencontrer Elisa, une femme libre et magnétique. Très vite, Elisa disparaît et un inspecteur est chargé de l'affaire… Naïlia Harzoune incarne Justine. **Lundi 2, Canal+, 21 h 10**

Sur le front ★★



Le magazine d'Hugo Clément s'intéresse à la folie des croisières et dénonce l'impact de ce tourisme de masse sur la planète. Afin de respecter les normes limitant les rejets de soufre dans l'atmosphère, les armateurs ont adopté une nouvelle technique : les laveurs de fumées à eau. Une fois au large, les eaux acides chargées de métaux lourds et de polluants sont rejetées directement dans l'océan. **Lundi 2, France 5, 21 h 05**

Dr Death ★★

Cette minisérie est adaptée d'une terrifiante histoire vraie : celle de Christopher Duntsch. Ce dernier, incarné ici par Joshua Jackson, est un neurochirurgien brillant, dont la réputation n'est plus à faire. Mais derrière ses diplômes prestigieux, ce spécialiste de la colonne vertébrale cache un terrible vice : lors de ses opérations, il ne peut s'empêcher de s'en prendre à ses patients. **Lundi 2, TF1 Séries Films, 21 h 10**

The Apprentice ★★

The Apprentice retrace l'ascension fulgurante de Donald Trump dans les années 70 et 80. C'est dans un club privé de Manhattan que Donald rencontre l'avocat Roy Cohn, connu pour ses méthodes brutales et ses réseaux tentaculaires. Ce dernier devient alors son mentor, lui transmettant ses trois règles qui lui serviront plus tard : attaquer sans relâche, ne jamais reconnaître ses torts et toujours se proclamer vainqueur. **Mardi 3, France 2, 21 h 10**

Alex Hugo ★★



Samuel Le Bihan réalise pour la première fois un épisode d'*Alex Hugo*, dans lequel il retrouve son complice Lionnel Astier. Le personnage d'Angelo est en effet confronté à la disparition inexpliquée de sa compagne. La gendarmerie de Grenoble est mobilisée mais il va solliciter l'aide de son ancien collègue de la police rurale… Alex Hugo part ainsi enquêter dans la vallée de la Romanche. **Mardi 3, France 3, 21 h 10**

Le Phare d'Alexandrie, les derniers secrets ★★

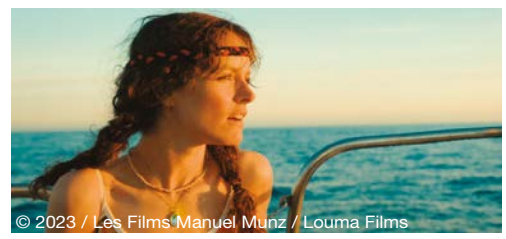
Le célèbre phare d'Alexandrie renaît grâce à une enquête scientifique et des prouesses technologiques. Des vestiges monumentaux du phare, engloutis sous les eaux de la Méditerranée, ont récemment été remontés à la surface, permettant de reconstituer l'histoire de ce monument hors norme de l'Antiquité qui s'élevait à 103 mètres de hauteur. **Jeudi 5, France 5, 21 h 10**

La Belle Affaire ★★

En juillet 1990, l'Allemagne est en pleine réunification. En ex-RDA, les habitants se retrouvent sans emploi les uns après les autres. C'est dans ce climat morose que vivent Maren, Robert et Volker, trois amis de longue date, vont découvrir un véritable trésor au fond d'un bunker : des amas de billets de banque ! Malheureusement, les marks est-allemands ne sont plus en vigueur depuis peu. À moins qu'il soit encore temps de faire le change… **Vendredi 6, Arte, 20 h 55**

COUP DE PROJECTEUR

Flo


© 2023 / Les Films Manuel Munz / Louma Films

Les skippers de la Route du Rhum, la course transatlantique en solitaire reliant Saint-Malo à Pointe-à-Pitre, prennent le départ ce dimanche. À cette occasion, France 2 diffuse *Flo*, le biopic hommage à Florence Arthaud, première femme à avoir remporté la célèbre compétition en 1990. Issue d'une famille aisée, la jeune Florence (jouée par Stéphane Caillard) voit son existence basculer à 17 ans, suite à un accident de la route. Après six mois de coma et deux ans de rééducation, la miraculée décide de prendre sa vie en main et de réaliser son rêve : devenir navigatrice. Elle va alors se heurter au machisme ambiant et à l'incompréhension de ses proches… Ce film réalisé par Géraldine Danon, une amie de Florence Arthaud, est librement basé sur le livre de Yann Queffélec, *La Mer et au-delà*. Toutefois, le long métrage a été critiqué par la famille de la navigatrice et son ex-compagnon, Olivier de Kersauson.

Dimanche 1er, France 2, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

Sur les chemins de Jeanne Ce documentaire rend hommage à celle qui a donné son nom aux maisons médicales Jeanne Garnier, une référence dans les soins palliatifs.
Lundi 2, 20 h 35

« Le gouvernement a répondu concrètement aux demandes des jeunes »

Remplacement de Parcoursup, places supplémentaires dans le supérieur, recrutements d'enseignants… Pour Marie-Caroline Missir, du think tank VersLeHaut, les mesures annoncées lundi 26 octobre témoignent d'« une écoute indéniable » de la contestation lycéenne.

Les annonces gouvernementales de ce lundi 26 octobre sur les lycées et l'enseignement supérieur sont-elles à la hauteur des attentes manifestées par les lycéens depuis un mois ?

Étant donné la situation extrêmement critique, le gouvernement n'avait pas d'autre choix que de répondre très concrètement aux attentes des lycéens. Je note dans cette réponse une écoute indéniable de ces revendications. Les remontées des lycéens sur la plateforme mise en place par le ministère de l'éducation nationale début octobre sont prises en compte et analysées. Je n'ai pas de souvenir ces dernières années d'une réaction aussi forte et rapide dans un contexte aussi dégradé. On peut noter aussi que les mesures concernées nécessitent des moyens, ce qui veut dire qu'elles feront l'objet d'amendements au budget en cours d'examen.

Ce qui est très étonnant, c'est la méthode choisie pour communiquer, avec ces annonces qui ont été faites par Matignon à des influenceurs avant les représentants syndicaux, et au moment même où le président de la république vilipendait les réseaux sociaux.

Le remplacement annoncé de Parcoursup, s'il répond aux demandes des syndicats, semble dépasser les attentes exprimées par les 100 000 lycéens qui ont répondu à la concertation en ligne. Ces derniers n'ont en effet placé ce sujet qu'à la sixième position et ne demandaient qu'une amélioration de ce portail d'accès au supérieur. Comment analysez-vous ce choix ?

Effectivement, j'ai été surprise des annonces sur Parcoursup, dans la mesure où l'ensemble des acteurs du supérieur, dont les présidents d'université eux-mêmes, sont unanimes pour dire qu'on ne saurait pas faire sans Parcoursup. Il s'agit donc à mon sens avant tout d'un signal politique.

On sait en réalité que le problème est ailleurs, dans l'engorgement à l'entrée dans le supérieur, dans le manque d'accompagnement à l'orientation tout au long du lycée… La cristallisation sur Parcoursup n'est que l'illustration de la désillusion quant à la promesse de massification de l'accès aux études supérieures.

Quelles limites voyez-vous aux annonces du gouvernement ?

Nous sommes ici dans une réponse extrêmement réactive à la crise, mais qu'en est-il de l'inscription dans le temps long ? D'ailleurs, sur Parcoursup, le gouvernement ne s'engage pas beaucoup car il renvoie à 2028 le remplacement de cette plateforme, c'est-à-dire lorsque ce ne sera plus lui qui sera en responsabilité. Or, nous sommes à un moment où l'éducation a besoin de stabilité, d'un engagement pluriannuel. Certes, l'inscription dans le temps long est difficile dans le contexte politique actuel, à quelques mois de l'élection présidentielle…

Par ailleurs, je vois dans les annonces de ce lundi beaucoup de choses intéressantes concernant l'accompagnement à l'orientation, avec un travail avec l'Onisep, ouvert aux parents, une immersion pour les lycéens dans l'enseignement supérieur. Mais ce qui m'étonne, c'est que rien de plus sur le sujet ne soit demandé aux enseignants. On se souvient des 54 heures annuelles prévues pour cet accompagnement dans la réforme Blanquer qui ne sont en réalité que partiellement faites. Mais il n'en est pas fait mention cette fois. Cela note bien la ligne de crête sur laquelle se trouve le gouvernement par rapport aux enseignants.

Enfin, si l'on veut s'inscrire dans le long terme, il faut faire attention à ne pas oublier l'école et le collège, qui certes ne bénéficient pas de représentants syndicaux pour porter la voix des élèves, mais qui sont les niveaux les moins bien dotés.

Recueilli par Clémence Houdaille



Le cortège de la Fage, un syndicat étudiant, lors de la manifestation du 13 octobre, à Paris. Plusieurs mesures pour les lycées et le supérieur ont été annoncées lundi 26 octobre 2026.

Jan Schmidt-Whitley /.Le.Pictorium/MaxPPP.

Les principales mesures annoncées

Parcoursup : une réforme de la plateforme d'orientation dès 2027, avant son remplacement annoncé en 2028.

Enseignement supérieur : 15 000 places supplémentaires, principalement en BTS et en IUT.

Effectifs par classe : un plafond de 28 élèves en seconde dès la rentrée 2027 dans les lycées les plus défavorisés, avant une généralisation en 2028.

Postes d'enseignants : annulation des 836 suppressions prévues au budget 2027 et création de 500 postes dans les lycées publics.

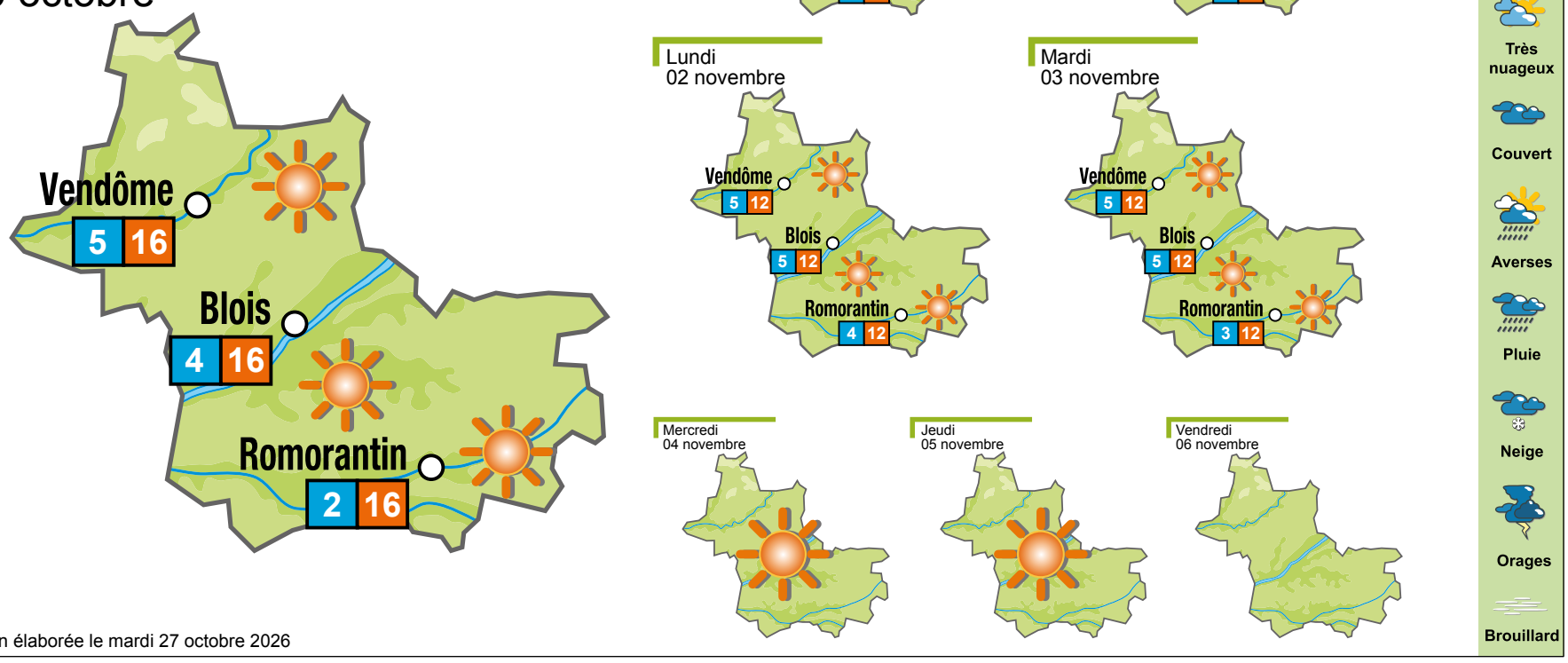
Rénovation : un plan de 5 milliards d'euros pour les lycées et les universités, essentiellement sous forme de prêts à taux réduit aux collectivités.

Bourses étudiantes : une indexation sur l'inflation.

Baccalauréat : une réflexion sur la suppression du contrôle continu en première et sur l'aménagement des spécialités pour alléger les emplois du temps.

Orientation : un débat sans vote était prévu le 28 octobre à l'Assemblée nationale sur l'accès à l'enseignement supérieur.

Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel
METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE



Prévision élaborée le mardi 27 octobre 2026